

PROCES VERBAL
CONSEIL DU 17 DECEMBRE 2007

**CONSEIL DE COMMUNAUTE
DU 17 DECEMBRE 2007**

Procès verbal de séance

Erreur ! Insertion automatique non définie.Erreur ! Insertion automatique non définie.Erreur ! Insertion automatique non définie. André MOLINO.

**La séance est ouverte à 9h30 sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude Gaudin,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat,
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

Monsieur LE PRESIDENT.- La séance est ouverte, le quorum est atteint.

Sur la procédure d'urgence, y a-t-il des observations ?

Je sou mets à votre approbation le procès verbal du Conseil du 19 novembre 2007.

Monsieur BERNARDI.- Monsieur le Président, mes chers collègues, j'ai constaté que notre Président, lors de la précédente séance avait fait une déclaration qui, pour nous, a une certaine importance, mais qui n'avait pas franchi les murs de cette enceinte. Je voudrais être sûr que vous aviez tous compris exactement et bien noté ce qui avait été dit. Je note : *« (...) ici, la majorité sur 157 sièges sera peut-être différente de celle du Conseil municipal de Marseille. La prudence devrait parfois inciter ceux qui (...) »*.

Monsieur le Président, depuis 1983, tout ceux qui comptent et s'intéressent à la politique à Marseille ont entendu parler de vos protestations contre le découpage et les règles juridiques qui allaient à l'encontre du suffrage universel.

Dans cette Communauté Urbaine, il est vrai que l'on doit pouvoir faire des mélanges savants qui aboutiraient à ce que la majorité au Conseil municipal de Marseille ne puisse pas diriger la Communauté Urbaine en association avec les autres communes. Je pense que cette possibilité technique n'a pas de sens politique et de réalité, lorsqu'on sait que notre ville centre a 80% de la population de la Communauté Urbaine. Je rappellerai aux intéressés qu'une tentative de ce genre avait été faite à Lyon après l'élection de Gérard Collomb il y a 7 ans et que naturellement, elle avait échouée. Donc, donnons au suffrage universel son rôle. Ici nous sommes au suffrage indirect et acceptons les règles du suffrage universel.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je réponds volontiers à M. Bernardi même si ma voix est un peu enrouée aujourd'hui. Premièrement, je viens de vous le dire dans une discussion tout à fait amicale, je n'aime pas considérer qu'une élection est acquise d'avance. Je m'applique ce principe en priorité. Je n'aime pas dire que je suis sûr de gagner et que je gagnerai. Peut-être faut-il le dire ? D'autres, en d'autres temps, le disaient, M. Tapie ou d'autres. Pour ma part, j'ai un peu plus de retenue car j'ai peut-être un peu plus de longévité dans la vie politique.

Cependant, quand le suffrage universel s'exprime et non pas pour revenir au découpage ancien de 1983, Maître Bernardi, dont vous savez bien qu'il était parfaitement scandaleux. Ce découpage a tout d'abord permis d'amener le nombre des conseillers municipaux de 63 à 101 parce que le Ministère de l'Intérieur, détenu par le Maire de Marseille à l'époque disait que s'il fallait atteindre ce chiffre de 101 pour être sûr d'empêcher l'opposition que j'incarnais, d'arriver à la Mairie. Deuxièmement, on avait découpé Marseille en 6 parties, tantôt avec 4 arrondissements, tantôt avec 3, tantôt avec 2 et tantôt avec un seul, afin d'éliminer les électeurs de Droite dès le premier tour, ce qui n'a pas manqué de se produire puisque moi, dans le 6/8, j'ai été élu au premier tour, pendant que M. Gaston Defferre était en ballottage dans le secteur que lui-même avait choisi et que M. Tessier était élu dans le 9^{ème} arrondissement, le seul arrondissement constituant un secteur. Ne revenons pas là-dessus, ce n'était pas le bel exemple de démocratie, dieu merci !

Sous le Gouvernement qui a suivi, celui de M. Chirac, on a rétabli un découpage plus loyal et plus sincère à Marseille. Il y a 16 arrondissements. On les a regroupé 2 par 2 et fait 8 secteurs. Ne revenons plus là-dessus.

Regardons l'avenir. L'avenir est tel qu'il y a une consultation du peuple dans les 18 communes. Certes, Marseille a 820000 habitants. En réalité, il va y avoir une élection à Marseille ainsi que dans les 17 autres communes.

Pour simplifier, car je peux vous donner d'autres exemples plus précis, je vous rappelle que la loi du 12 juillet 1999, dite loi Chevènement, stipulait qu'il y ait 90 membres au Conseil dont 70 de la ville centre. Mais le Sénat avait ajouté que si les Maires à l'unanimité choisissaient une autre répartition, c'est cette répartition qui aurait force de loi. Ainsi, nous nous sommes appliqués à regarder ce qui existait dans les communes, nous avons fait une répartition sur 157 membres. Il aurait suffi qu'un Maire dise : « *Je ne suis pas d'accord* », pour que l'on ne puisse pas réaliser cela. Or, les Maires m'ont donné unanimement leur accord. Et au vu de cet accord, nous avons constitué, en l'an 2000, la Communauté Urbaine. En l'an 2001, il a fallu recommencer. Et Monsieur Bernardi, vous savez bien qu'en 2001, j'ai eu plus de voix que ma majorité de Droite et que des voix de Gauche se sont portées sur mon nom à cette occasion. Je n'en ai pas tiré un profit extraordinaire.

Aujourd'hui, toute proportion gardée, si les 17 communes restent ce qu'elles sont, il suffira de 33 sièges à la proportionnelle pour la Droite (puisque vous appelez ainsi la majorité qui gouverne à la Ville et la Communauté Urbaine) pour que la Communauté Urbaine reste à Droite quel que soit le résultat de Marseille. Alors, je n'ai pas fait état d'une manière péremptoire et pontifiante, mais puisque vous me le demandez, je vous donne le résultat.

Quand je dis que rien n'est fait, quand je dis que c'est le peuple qui choisira, il choisira au Rove, à Ensues-la-Redonne, à Cassis, à Carry-le-Rouet comme il voudra, et à Marseille aussi. Je réponds gentiment à votre interpellation, voilà l'explication que je peux donner. N'en tirons pas immédiatement je ne sais quelle conclusion. La campagne électorale n'est pas ouverte, elle ne s'ouvrira que le 9 février. D'ici là, beaucoup d'échanges auront lieu. Je souhaite simplement que ces échanges restent courtois et dans la dignité républicaine.

(Applaudissements)

(Le procès verbal de la séance du 19 novembre 2007 est approuvé à l'unanimité)

Y a-t-il des observations sur le compte rendu des décisions du Bureau du 19 novembre 2007 ?

(Le compte rendu des décisions du Bureau du 19 novembre 2007 est approuvé à l'unanimité)

FINANCES ET ADMINISTRATION GENERALE

FAG 001-17/12/07 CC - Budget Communautaire 2007 - Décision Modificative

n°1.

Monsieur PENE.- Cette décision fait l'objet d'un document important qui nous a été distribué. C'est une décision technique qui a pour objet d'une part d'effectuer des transferts de crédits de chapitre à chapitre en fonction des besoins tels qu'il ressort de l'état de consommation des crédits à ce jour et d'autre part de procéder à des régularisations par opérations d'ordre. La présente délibération modificative s'équilibre à hauteur de 0 en fonctionnement et de 806 000 en investissement correspondant à des opérations d'ordre.

Par ailleurs, sur ce même document aux pages 10 et 11, vous avez toutes les explications de l'équilibre de la section de fonctionnement où il n'y a pas de modification dans l'économie du budget général, la totalité des régularisations se faisant par transferts de crédits, en recettes, en dépenses. Il en est de même en section d'investissement. Tout ceci est expliqué de chapitre à chapitre et les opérations d'ordre sont mentionnées à la fin de la page 2. Bien sûr la Commission a émis un avis favorable.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté.

Abstention du Groupe Communistes et Partenaires à l'exception de Mme Desmats et de M. Meroni votant pour

Abstention de Mme Gayda et de MM. Benichou et Bertrand.

FAG 002-17/12/07 CC - Rapport d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2008.

Monsieur PENE.- J'ai fait un résumé du document important qui a été remis à tous les conseillers communautaires. Mon résumé se présente en 3 parties. Ce rapport comporte 23 pages complétées par une annexe de 11 pages concernant l'état de la dette du budget principal et des budgets annexes, assainissement, eau et ports de la Communauté Urbaine.

L'environnement économique pour 2008

Le contexte économique international paraît aujourd'hui des plus incertains car il règne un climat de morosité qui influence le marché interbancaire avec pour conséquences un volume de liquidités plus faible et des coûts d'emprunts proposés par les banques qui sont plus élevés en cette fin d'année 2007 qu'en 2006.

Or, le cadre budgétaire national pour 2008 aura des répercussions sur les collectivités territoriales car un des objectifs affichés est de mieux maîtriser la dépense publique. Les prévisions de croissance du PIB, envisagées entre 2 et 2,5%, sont indiquées sur le tableau du haut de la page 4 dans le cadre des prévisions du Projet de Loi de Finances 2008. L'évolution de la dépense publique et ceux des concours financiers de l'Etat devraient permettre de ramener le déficit du PIB de l'ensemble des administrations publiques de 2,5 % en 2006, à 2,3% en 2008. Cela aura des conséquences importantes pour les collectivités locales, le niveau des dotations qui leur seront attribuées sera limité à l'inflation. Par ailleurs, une incertitude pèse sur le devenir du versement des amendes de police qui pourraient être affectées pour partie au financement de la Dotation de Solidarité Urbaine. Enfin, en matière d'enveloppe normée et de DGF, la dotation de l'Etat aux collectivités locales s'inscrira, non plus dans un contrat de croissance mais dans un contrat de stabilité. MPM devient concernée par l'ajustement à la baisse de la Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle. Le 2^{ème} tableau de la page 5 indique l'évolution des concours de l'Etat par rapport à 2007, soit une perte de DCTP d'environ 1 M€. Ces concours se situeront en 2008 autour de 182,4 M€. Des propositions d'amendement du PLF ont été déposées et sont en attente de décision.

Les orientations financières de MPM pour 2008

Elles s'inscrivent dans la nécessité d'améliorer notre autofinancement et de poursuivre la politique de rigueur de gestion déployée en 2007. Il est par ailleurs indispensable que ces orientations dégagent une épargne en section de fonctionnement pour réaliser les grands investissements nécessaires à la dynamisation de notre territoire. Il convient en conséquence, de déployer une vigilance accrue pour assurer le maintien de l'équilibre financier.

Les recettes de fonctionnement restent à peu près constantes, qu'il s'agisse des recettes fiscales qui représentent 70% des recettes de fonctionnement, leur évolution anticipée est évaluée à 1,25%. Le produit de la Taxe Professionnelle au taux de 23,43% verra sans doute peu varier ses bases car les investissements de MPM ne produisent pas encore de retour et le processus d'optimisation de celles-ci donnera un résultat limité en 2008. Comme le montre le tableau de la page 8, par rapport aux autres Communautés Urbaines, le produit de TPU / habitant est de 257€ pour MPM (pour une moyenne des Communautés Urbaines de 295€) et les bases nettes TPU / habitant sont de 1096 € pour MPM (pour une moyenne communautaire des Communautés Urbaines de 1336 €).

Par ailleurs, la réforme de la TP, concernant le plafonnement des cotisations des entreprises à 3,5% de leur valeur ajoutée (réforme entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2007)

pénalise MPM qui ne bénéficie pas d'atténuation du ticket modérateur puisque ces bases plafonnées de TP sont inférieures à 50%.

Cependant, le produit évaluable de TP en 2008 sera sans doute voisin de celui de 2007, c'est-à-dire autour de 255 M€.

Les impôts des ménages qui ont donné 34 M€ en 2007 suivront le rythme naturel d'augmentation qui intègre la revalorisation forfaitaire et les variations physiques des bases d'imposition.

Le versement transport avec un taux de 1,8% permet d'envisager une progression de recettes autour de 1%. Il était de 113 M€ en 2007.

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, 22% des recettes fiscales, progressera sans doute d'environ 2%. Elle était de 119 M€ en 2007.

Quant aux dotations de l'Etat et autres recettes, elles représentent autour de 22% des recettes de fonctionnement. Entre DGF et DCTP, elles avaient représentées 182 M€ en 2007. Leur évolution variera très peu en 2008.

Les autres recettes, environ 40 M€ en 2007, seront sans doute reconduites à l'identique malgré un effort en cours pour les dynamiser (occupation du domaine public et diverses participations). Ce poste correspond à environ 5% des recettes de fonctionnement.

Quelles sont les prévisions de dépenses ?

Il convient de poursuivre l'action entreprise pour les maîtriser, qu'il s'agisse en particulier :

- de limiter les charges de personnel, dont l'augmentation modérée prendra en compte le strict respect des règles en vigueur,

- des charges de propreté urbaine et de collecte des déchets, déjà maîtrisées sur l'exercice 2007. Elles devraient rester stables en volume sur l'exercice 2008. Ce chapitre est très important et MPM a déjà déployé beaucoup d'efforts pour améliorer la qualité du service et mieux faire participer la population aux actions de tri sélectif et d'utilisation des déchèteries. La charte de propreté signée en 2007 représente un engagement d'acteurs locaux de « moins salir » l'espace urbain et celui exprimé par le Président de « mieux nettoyer ».

- des transports qui constituent une compétence en plein développement. Leur coût doit se stabiliser dans une enveloppe cadrée pour l'exercice 2008.

L'Attribution de Compensation aux communes reste au montant constant de 197 M€. La Dotation de Solidarité Communautaire sera reconduite à l'identique sur l'exercice 2008 pour un montant de 12,5 M€. Les intérêts de la dette au 13/11/2007 étaient de 39 461 541 €. Ils s'établiront sans doute autour de 42 M€ à la fin de l'année 2008, car la réalisation en 2007 d'environ 206 M€ d'emprunts nouveaux devraient être intégrés dans l'encours de la dette, tous budgets confondus. Le diagramme de la page 13 indique la typologie des emprunts au 1^{er} janvier 2007, il s'agit d'emprunts à taux fixe pour 65 % et à taux révisable pour 35%.

L'investissement, vecteur de développement.

En 2007, le montant du budget voté en investissement était de 472 M€, tous budgets confondus. En tenant compte de l'ensemble des budgets, 727 opérations d'investissement sont actives et ont représenté 2,529 milliards d'euros en autorisations de programme qui ont vu 1,379 milliard d'euros mandatés, soit un reste à réaliser de 1,150 milliard d'euros.

La répartition des crédits de paiement des différents budgets est présentée en haut de la page 15 et la répartition par budgets des AP en cours à la fin de 2007 est indiquée sur le tableau de la même page.

L'analyse du budget par compétence pour ce qui concerne la répartition des autorisations de programme en cours fin octobre 2007, est précisée page 16. Le tableau de la page 17 indique, par compétence, tant au budget principal qu'aux budgets annexes, les montants globaux des autorisations de programme, les montants mandatés et les restes à réaliser.

La présentation des orientations pour 2008, page 17, indique que la Communauté Urbaine a réalisé sur son territoire les dépenses les plus conséquentes et les plus urgentes, et qu'il est indispensable aujourd'hui d'amorcer une inflexion dans le rythme de réalisation des investissements à un niveau qui soit compatible avec nos ressources et nos capacités d'endettement. Ce montant d'investissement annuel est évalué autour de 150 M€, hors dépenses d'investissement Métro-Tramway.

Le budget d'investissement pour le budget principal, doit donner une priorité aux opérations indispensables ou largement subventionnées et analysées au regard des charges qui pourraient en résulter. Il sera garanti aux communes un niveau d'investissement respectant au moins l'équivalent des dépenses effectuées dans le cadre des compétences transférées avant leur entrée dans la Communauté Urbaine.

Les budgets annexes dotés d'autonomie financière dont l'équilibre budgétaire est réalisé par des services facturés aux usagers et par les subventions reçues mériteraient de faire l'effort d'une plus large communication envers les usagers pour qu'ils comprennent bien ces mécanismes.

Les grands axes de la politique d'investissement en 2008.

Le budget principal 2008 s'inscrit dans la voie d'une maîtrise structurelle des finances communautaires et se décline selon les différentes compétences de MPM.

- Le Développement économique de l'espace communautaire avec l'accélération des acquisitions foncières pour développer l'offre dans les zones d'activités, la poursuite de la politique de réhabilitation des friches, la restructuration des technopoles, la poursuite de l'opération Euroméditerranée, le soutien à diverses filières, (ceci est essentiel car cela va entraîner des compléments de ressources pour notre Communauté Urbaine). Les responsables du développement économique ont d'ailleurs fait un excellent exposé dans nos communes.

- Aménagement de l'espace communautaire avec le prolongement de la ligne 1 du métro, la poursuite des travaux engagés du Tramway, la création et l'achèvement de parkings, l'amélioration de la voirie communautaire et la participation de MPM à des actions de structuration du territoire.

- L'équilibre de l'habitat et la politique de la ville, l'élaboration du PLH permettra en 2008 la poursuite des actions définies dans ce cadre.

- La gestion des services d'intérêt collectif se décline autour de l'eau, de l'assainissement, de la protection de l'environnement, de l'entretien et de la modernisation du patrimoine pour la production et la distribution d'eau potable et le développement des actions conduites dans le domaine de l'assainissement, comme vous l'avez fait ces dernières années, Monsieur le Président, avec Géolide.

- La protection et la mise en valeur de l'environnement et la politique du cadre de vie passe par le traitement des déchets et la propreté urbaine. Nous entrons dans une phase nouvelle d'un meilleur contrôle de l'environnement comme l'a montré le Grenelle de l'Environnement. Il faut que nous soyons prêts à faire une Charte pour l'environnement durable.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT. - Je vais donner tout de suite la parole à M. Bernardi qui me l'a demandée car plusieurs élus socialistes vont aller assister aux obsèques de notre

ancien collègue Jean-Louis Dieu. Je voudrais leur exprimer au nom de toute notre Assemblée, nos sincères condoléances. Jean-Louis Dieu a été Maire du Luc, conseiller général, conseiller régional. Il a eu beaucoup de responsabilités. C'est un homme pour lequel nous avons beaucoup d'estime, de considération et même d'amitié. Par conséquent, je prie le Groupe Socialiste d'accepter nos condoléances et je donne la parole à M. Bernardi qui m'a dit qu'il irait ensuite assister aux obsèques de notre ancien collègue.

Monsieur BERNARDI.- Monsieur le Président, je vous remercie des mots que vous venez de prononcer. Effectivement, ce n'est pas un jour gai pour nous. Revenons, Monsieur le Président, à notre sujet.

Vous nous dites que vous n'êtes pas en campagne électorale et qu'elle commencera au mois de février. Mais en fait, le secrétaire de votre parti fait réaliser des sondages, vous même allez dans des bistrots vous faire filmer.

(Brouhaha)

Tout à l'heure, Monsieur le Président, votre publicité en matière de développement économique sera étalée devant ces bancs.

Le rapport des orientations budgétaires que vous nous avez soumis déborde de chiffres et de considérations générales, mais franchement il est vide de sens politique.

Le budget est pourtant sensé être un acte politique fort.

Pour 2008 l'orientation qui nous est annoncée, c'est le surplace, une gestion au fil de l'eau.

Pouvait-il en être autrement ?

En vérité non car les caisses sont vides.

Cela est d'autant plus vrai que si nos caisses n'étaient pas réellement vides et l'avenir financier aussi largement hypothéqué, ce budget aurait un autre relief. Il marquerait clairement vos ambitions pour annoncer le prochain mandat et appâter l'électeur.

La seule orientation visible, c'est pour 2008 l'austérité budgétaire. L'austérité au service d'une ambition sur papier glacé.

Pour preuve en matière d'investissement : Vous annoncez un investissement limité à 150 M€ hors métro tramway, hors budgets annexes. 150 M€, c'est le montant d'investissement qui est, je cite votre rapport, « *compatible avec les ressources de MPM et ses capacités d'endettement.* »

En clair, on ne peut pas faire plus sans relever les impôts.

Lorsque je regarde ce qui est d'ores et déjà programmé pour 2008 et qui a été ajusté en octobre dernier au budget supplémentaire, il y en a déjà pour 151 M€.

Et dans ces 151 M€, il y manque :

- 8 des 27 M€ que nous sommes sensés inscrire dans le cadre du projet de développement économique 2008-2014, le bluff de la séance.
- 27 M€ que nous allons voter pour la RTM ;
- 15 M€ que nous inscrivons chaque année pour les grosses réparations de voirie ;

Voilà déjà 50 M€ que vous n'avez pas prévu de financer en 2008 et pourtant qui devront l'être.

A quel moment faut-il vous croire ?

Lorsque vous dites qu'il n'y aura que 150 M€ d'investissement faute d'argent ? Ou alors lorsque vous direz dans quelques minutes que vous allez investir 160 M€ en 6 ans

pour le développement économique de la métropole ? Ou alors quand hier vous annonciez une nouvelle digue pour accéder aux bassins Est ?

Puisque selon vous il n'est pas possible de faire plus de 150 M€ sans relever les impôts et que vous ne voulez pas les relever, la réponse est simple, c'est effectivement celle de l'austérité.

Vos projets sur papiers glacés qui encombrant l'espace médiatique sont en réalité de la poudre aux yeux. Poudre aux yeux et décalage entre le discours et les actes, c'est ce qui restera de cette mandature.

Il restera également le souvenir durable d'une gestion inconséquente. Votre héritage c'est un endettement record, 1 milliard 77 millions d'euros au 1^{er} janvier prochain, mais aussi et peut-être surtout le renoncement à 2 de vos engagements fondateurs de la Communauté Urbaine :

- Le renoncement à la stabilité de la pression fiscale,

La création de l'impôt communautaire le relèvement de la taxe professionnelle et de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en sont la preuve ;

- Le renoncement à une réelle dotation de solidarité communautaire,

Cette dotation a été réduite de plus de moitié cette année et, peut-on véritablement parler de solidarité alors que les communes les plus riches reçoivent plus que les communes les plus pauvres ?

On peut se poser la question : les engagements originels étaient-ils réellement irréalistes ?

Non, ils ne l'étaient pas. Nous étions alors assis sur une véritable cagnotte versée par l'Etat. Il nous fallait faire fructifier ce capital en l'investissant raisonnablement, sans le dilapider comme vous l'avez fait en frais de fonctionnement dispendieux. En un demi-mandat, en raison de cette gestion laxiste, si on peut appeler cela gestion, la cagnotte a été épuisée. Epuisée au point de devoir créer et lever de nouveaux impôts.

Tout était prévisible, tout était écrit.

Mais rien n'a été fait pour mettre en place une gestion digne de ce nom :

- Programmation pluriannuelle des investissements ; il n'y en a toujours pas.
- Définition de règles prudentielles de gestion ;
- Mise en place d'un tableau de bord et d'indicateurs de gestion ;

A lire votre rapport des outils de gestion ont été améliorés : règlement financier, procédure d'engagement, indicateurs de gestion...

Mais où sont-ils ces outils ?

On ne pilote pas un tanker comme la Communauté Urbaine depuis la salle des machines. D'ailleurs, il ne suffit pas d'avoir des indicateurs, il faut encore vouloir les lire, les interpréter et en tirer des conséquences effectives.

Dire par exemple, comme vous le faites, que nous avons stabilisé la charge des intérêts de la dette, alors qu'elle augmente de 10% cette année, est-ce vraiment sérieux !

Il est clair qu'une véritable reprise en main de l'institution communautaire s'impose. Pour 2008, nous vous laissons à vos contradictions, entre budget d'austérité et inflation de projets virtuels.

Pauvre communauté que celle où les crottes de chien sont par des membres de votre cabinet et des élus.

Monsieur LE PRESIDENT.- Maître Bernardi fait un peu d'humour aujourd'hui et cela nous fait plaisir. Après 7 ans d'existence de la Communauté Urbaine, une première année d'exercice, une deuxième année de remise en place, les choses, Dieu merci, se présentent différemment de ce qu'il a dit et tout à l'heure, le Professeur Pene répondra.

Puisque nous sommes dans une matinée, disait-il, qui n'est pas agréable, j'ai omis de dire tout à l'heure, et je m'en excuse, que Mme Yvette Fuillet, ancien adjoint au Maire de Marseille, ancienne Députée Européenne est décédée. J'ai beaucoup de liens avec son fils qui est Maire de L'Isle sur Sorgue et je suis là aussi très peiné de dire à nos amis socialistes que nous partageons leur peine. Nous répondrons plus tard à Maître Bernardi pour ne pas tout mélanger.

Monsieur MAGRO.- Monsieur le Président, chers collègues, vous avez souhaité aborder l'élaboration du budget 2008 avant les échéances électorales du mois de Mars, pour que la situation soit claire.

On va dire, Monsieur le Président, que l'objectif est atteint.

En effet, ce rapport d'orientations budgétaires a le mérite de dire clairement quelles sont les marges de manoeuvres de notre intercommunalité pour engager et soutenir une politique volontariste. Il n'y en a pas.

Contrairement aux rapports d'orientations précédents, qui s'envolaient très souvent dans la stratosphère économique pour tenter de justifier vos choix, ce rapport a au moins le mérite d'être direct. Je cite : *"La préparation du budget 2008 s'inscrit dans un cadre de contraintes fortes"* et d'abord *"celles inhérentes à la structure de notre EPCI"* : *"un rythme élevé de dépenses sans retour en termes de ressources, car les investissements ne peuvent être productifs qu'à terme"*. Mais, sauf erreur ou omission de ma part, vous semblez ne rien dire sur la durée de la gestation évoquée dans cette situation.

Autrement dit : non seulement, 7 ans après sa création notre Communauté Urbaine n'est toujours pas une communauté de projet, mais en plus et c'est logique, elle ne dégage pas de dynamique de développement et encore moins un développement solidaire pour nos 18 communes et nos concitoyens.

Pour y remédier, faut-il y voir une relation de cause à effet avec la présentation dans cette même séance du Conseil d'un magnifique document de 179 pages intitulé *"une stratégie de développement économique pour 2008 – 2014"*.

Le problème, Monsieur le Président, c'est que d'un côté il y a un discours, très bien structuré autour d'une compilation, et ce n'est pas péjoratif dans ma bouche, de 190 actions, qui à plus de 95% ne concernent que la Ville Centre.

De l'autre côté et nous commençons par là, il y a le retour au réel d'une intercommunalité en panne.

C'est un constat d'échec. Mais il était prévisible.

Nous avons déjà pu le dire : cette intercommunalité souffre de son acte de naissance. Elle a été dans nos communes plus souvent subie que choisie ; elle s'est organisée sur un territoire dont la pertinence est sans rapport avec les réalités de l'aire métropolitaine Marseillaise. Quant à l'aubaine financière ouverte par le niveau de dotation, elle a fait long feu en partie parce que le fonctionnement de notre Communauté s'est trop vite calqué sur celui de la ville centre au lieu d'inventer d'autres savoir faire. En février 2005, je m'étais permis de vous interpeller dans les termes suivants : *« Pendant cette dernière période, l'idée que les modes de fonctionnement internes de la ville centre ne devaient pas être plaqués sur celui de la Communauté urbaine, mais qu'au contraire, il fallait en inventer de nouveaux, nourris des savoir-faire multiples des petites communes, est souvent revenue dans le débat.*

Mais, pour des pans entiers du fonctionnement de notre structure, ce n'est pas ce qui a été fait, mais l'inverse. »

Et c'est là qu'intervient un deuxième facteur aggravant, dont vous partagez la responsabilité avec tous les parlementaires de la majorité, membres de notre EPCI : la politique menée depuis 2002 par vos gouvernements et votre majorité parlementaire qui a changé les règles du jeu budgétaire.

Je ne reviens pas sur les désengagements de l'Etat, notamment sur le volet transports urbains ; sur ses transferts de charges ; sur la réforme de la Taxe Professionnelle Unique qui a privé Marseille Provence Métropole de 17,7 M€ de recettes en 2007.

Par tous les bouts, la dépense publique d'Etat est réduite pour accroître un peu plus la part de richesse dévolue aux entreprises, au CAC 40, mais sans contreparties durables d'emplois et de développement économique et en sollicitant toujours plus le tiroir-caisse des collectivités territoriales et des établissements publics.

Force est de constater, comme le fait ce rapport d'orientations budgétaires, que depuis l'élection de Nicolas Sarkozy, on est dans une rupture négative. En effet, si pour 2007, l'évolution des dotations pour MPM (+1,2%) était déjà en dessous du niveau de l'inflation, avec la Loi de Finances pour 2008, elle sera carrément négative en valeur absolue : -1 M€, selon votre propre rapport.

Dans une intercommunalité à bases fiscales pauvres et où les exonérations d'impôts et de charges pour les entreprises ne cessent d'augmenter, emboîter le pas d'une telle politique ne peut aboutir qu'à des choix douloureux en termes de programmation et à une pression fiscale accrue pour les familles, notamment après la création de l'impôt ménage communautaire, malgré l'engagement solennel acté en 2001 de ne jamais recourir à une fiscalité additionnelle.

Tout au long de cette mandature, nous avons, avec d'autres, alerté sur cette situation. Nous vous avons proposé de mettre en débat d'autres orientations, je les dis à nouveau, en plusieurs points :

Dès 2003, nous avons proposé de rattraper la moyenne des Communautés Urbaines en matière de Taxe Professionnelle, ce que nous avons fini par faire, mais en 2006, seulement trois ans après donc. Je rappelle que lors du bureau élargi de novembre 2002 consacré aux prospectives financières, un débat s'était esquisé concernant le taux de notre TPU qui était alors de 18,27% ; de 3 points inférieurs au taux moyen pratiqué par les Communautés Urbaines et de 6 points inférieurs à celui des Communautés les plus solides.

Son augmentation de 1 point aurait généré une augmentation de 3,5% au moins de la part de TPU réelle. Je vous laisse faire la règle de trois pour évaluer ce que nous aurions alors gagné avec 5 points d'augmentation, comme cela a fini par se faire, avec un taux amené à 23.43%, mais avec les trois ans de retard dont nous avons déjà parlés.

Cela aurait bien sûr nécessité une action concertée avec le Maire de Marseille. J'ai la faiblesse de croire que cela aurait été possible.

Quand la décision a été enfin prise en 2006, on savait déjà que son impact serait réduit de moitié à partir de 2007 du fait des lois de finances qui se profilaient déjà. Les trois années d'hésitation, produit direct d'un véritable dogmatisme idéologique dès que l'on parlait de taxe professionnelle avec votre entourage, ont donc coûté cher, très cher.

Ainsi donc ce rattrapage de 2006 apparaît, maintenant, plus comme une petite mesure de précaution, que comme le témoignage d'une vision prospective de développement, comme nous l'avions, avec d'autres, proposé dès 2002.

Nous pensons qu'il y a aussi à revendiquer ensemble le respect de l'engagement de l'Etat (Je ne reviendrais pas sur le dossier du métro - tramway où, quoi que vous en

disiez, l'aide que nous avons obtenue n'est pas à la hauteur des besoins de notre agglomération).

Il y a aussi à mieux nous battre, pied à pied, lors de l'élaboration des lois de finances, navettes et amendements. Et quand je dis « navettes », Monsieur le Président, c'est sans malice. De ce point de vue, il n'est pas anodin que l'Association des Communautés Urbaines de France ait décidé une veille législative sur la dernière période.

Je n'ai pas tous les éléments, Monsieur le Président, pour juger de votre engagement parlementaire afin que la Loi de Finances pour 2008 soit la meilleure possible pour Marseille Provence Métropole.

Mais, même si nous savons que c'est un amendement sénatorial qui a limité à 17 % la baisse de la Dotation de Compensation de la Taxe Professionnelle, qui aurait pu donc être plus forte encore à cause des nouveaux modes de calculs, il n'en demeure pas moins que cela fait 1 600 000 euros de moins de DCTP pour MPM, à cause de cette loi de Finances.

Sur un autre plan, l'exploration de nouveaux partenariats avec les collectivités, les EPCI, l'Etat et d'autres sur des projets communs d'intérêt général est indispensable si l'on veut répondre aux besoins réels des populations de notre aire métropolitaine, ne serait-ce que dans les domaines du logement et des transports.

Finalement, vous avez préféré un faux consensus qui a eu pour effet de masquer trop longtemps, par un débat toujours superficiel, l'origine de nos difficultés financières.

Pour nos concitoyens, cette intercommunalité dont l'organisation est une nécessité pour la vie quotidienne, se traduit aujourd'hui par plus de taxes, plus d'impôts, sans amélioration radicale des services rendus et un pouvoir de décision loin de leur contrôle.

Monsieur le Président, je laisse à nos collègues intervenants pour les Groupes de la majorité le soin de nous présenter une toute autre vision de la réalité. Surtout à quelques encablures des scrutins électoraux de mars 2008.

Je souhaite pour conclure faire tout simplement remarquer que ce n'est pas moi qui parle à plusieurs reprises *“d'impérieuse nécessité d'amélioration”*... *“de vigilance accrue”*... Mais le rapport d'orientations budgétaires lui-même bâti autour de deux axes et j'en finirai par ça

Premier axe : Poursuivre la *“rigueur”* en matière de fonctionnement, ce qui n'est rien d'autre qu'un gentil euphémisme pour dire austérité.

- Dépense en personnel contenue à 1% d'augmentation de l'indice salarial. Soit une nouvelle perte de pouvoir d'achat.

- Reconstitution de l'enveloppe divisée en deux dès l'année dernière de la Dotation de Solidarité des Communes, à 12,5 M€ (contre 24 M€ en 2006)

- Stabilité en volume des charges de propreté de traitements des déchets

- Quant aux transports aucune indication en volume n'est donnée

Deuxième axe :

- Réduction sensible du rythme d'investissement pour le rendre compatible avec les ressources de MPM et ses capacités d'endettement - soit : 150 M€/an (hors Tramway-Métro).

- Ce qui revient à dire qu'une fois déduite la part dévolue aux communes, il ne restera pour les projets communautaires de valorisation du territoire et de développement économique que moins de 50 M€/an.

Cela n'a rien à voir avec une quelconque accélération du développement annoncée dans le document dit de stratégie économique 2008/2014.

C'est encore plus vrai quand le tableau des autorisations de programme mandatées (P 17) fait état d'un taux de réalisation sur 7 ans, de 26% pour la Direction Développement Economique, social et culturel, ce qui représente 4% du budget total des investissements pour 2007..... On est vraiment loin de l'axe prioritaire tant promu ces derniers temps.

D'une certaine manière, ce rapport d'orientation budgétaire a le mérite de dire la vérité, en tout cas de la dire de manière beaucoup plus transparente qu'à l'accoutumée. Il ne reste plus aux citoyennes et aux citoyens qu'à en tirer les conséquences logiques.

Merci de votre attention.

Monsieur GIRAUD.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais m'exprimer sur le sujet du jour, c'est-à-dire le rapport d'orientations budgétaires 2008. Nous venons d'écouter des considérations tout à fait logiques dans un cadre majorité / opposition et je suis quand même frappé de la connotation « si nous avons été en charge » etc. C'est sans doute vrai, mais ça n'est pas le problème.

Monsieur Magro, vous avez utilisé un terme qui m'a choqué. Vous avez dit « *votre majorité* ». Non, dans la République, dans un régime démocratique, il y a une majorité de Français qui se détermine pour une politique ou pour une autre. On n'est pas propriétaire, ce sont les Français qui décident de la majorité. C'est une simple remarque de bon sens.

(Applaudissements)

Maintenant, revenons au sujet du jour. Pierre Pene a fait une présentation claire et précise comme toujours. Quant au Directeur Général et ses services, le Président les a un peu bousculés. Il avait souhaité que le budget soit voté donc Monsieur le Directeur, vous avez fait un effort avec tous vos services pour donner un document clair en temps utiles. C'est très bien d'ailleurs Monsieur Magro vient de le dire, il est très clair.

Le Président est Maire, mais ici, il est surtout Président. Il a été, comme je le connais, pragmatique. Cela ne sert à rien de dire : « *il n'aurait pas fallu faire ceci, mais faire cela* » etc. On fait avec ce que l'on a, c'est ce que font les responsables politiques qui ont un budget à gérer au mieux pour le bien d'une population.

Toute proportion gardée, l'exercice de préparer un budget est très difficile et surtout pour les pauvres. Les pauvres savent ce que c'est que de faire avec peu de moyens. C'est le cas aujourd'hui de la Communauté Urbaine mais je dis que le Président et la majorité qui le soutient, les autres 17 Maires, ont l'objectif d'améliorer les choses.

On nous dit que l'environnement économique est défavorable. Franchement, tout le monde le sait, il est internationalement défavorable, il est nationalement délicat et c'est vrai que la DGF a baissé de 1%. Il y a donc une difficulté pour les Communautés Urbaines.

J'ai souvent accompagné le Président dans ces assemblées. Il existe 14 Communautés Urbaines. Et comme pour les communes, elles n'ont rien à voir les unes avec les autres. Ici dans la Communauté Urbaine, on dit que les deux communes les plus pauvres sont Ceyreste et Roquefort-la-Bédoule.

Parmi les Communautés Urbaines, celle de Marseille, pourtant une des plus peuplées, n'a pas les ressources dont bénéficient les autres grandes Communautés Urbaines. C'est regrettable, ce sont des raisons historiques qui ont amené à cette situation,

mais il faut faire avec. C'est vrai qu'il y a eu plusieurs difficultés, en particulier la taxe professionnelle. Vous avez évoqué le manque à gagner. C'est la situation économique, le rapport le dit très bien, on est contraint à faire avec ce que l'on a.

Maintenant, il faut choisir. Qu'a-t-on fait comme choix ? Maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il y a par exemple les charges salariales du personnel. Dans toutes les communes, cela augmente mécaniquement, automatiquement, tant mieux pour ceux qui reçoivent la rétribution de leur travail mais sur le plan budgétaire, il faut bien en tenir compte.

Vous avez insisté sur ce que l'on a fait pour la propreté et le traitement des déchets. On a un expert de valeur et vous nous présentez une orientation stable en volume.

Ensuite, il y a les investissements. Oui, c'est de la sagesse, du bon sens que les investissements correspondent avec la capacité que l'on a d'emprunter. C'est tellement facile de faire des emprunts. Et on connaît des endroits où l'on paie, longtemps après les emprunts qui n'étaient pas tous justifiés.

La deuxième chose qui est plus difficile, c'est faire des opérations d'investissement génératrices d'activités et surtout à terme, de ressources. Ce sont des choix économiques difficiles et je crois que l'on a eu raison même si c'est long et difficile. Moi, je trouve que c'est un peu trop long, mais les ZAC et les technopôles et là aussi des critiques se sont faites en disant : « Mais vous ne faites cela qu'à Marseille ». Mais ce n'est pas vrai. Je suis depuis de longues années dans l'Est du département. J'ai vu créer Athélia et j'ai vu grandir Athélia sous la tutelle de Patrick Boré. C'est fantastique. Mais il n'y a pas que l'Est, il y a Marignane, Saint Victoret et peut-être même discrètement Roquefort-la-Bédoule.

Ensuite, il y a Marseille. Château Gombert, je vis un peu dans les domaines scientifiques et c'est formidable ce qui se fait. Luminy, il faut vraiment investir. Et Euroméditerranée, à l'évidence pour tous ceux qui arrivent à Marseille et qui le voient, on voit qu'il y a une modification qui à terme aura des retombées exceptionnelles.

Une chose qui est peut-être moins spectaculaire pour la population, ce sont les pôles de compétitivité. C'est vraiment le point qui permettra des retombées extraordinaires. Les équipements, que ce soit les parkings et pas uniquement à Marseille, l'eau et l'assainissent tout avance.

Cela se termine par aucune augmentation des impôts. Et c'est vrai, les Maires en ont parlé au Président. Il y a le problème de la dotation de solidarité qui elle est contraignable pour les communes. Eh bien oui, nous avons tous accepté des sacrifices, pas de gaieté de cœur, car ce n'est jamais agréable d'avoir une ressource en moins. Mais si on veut se dire solidaire, il faut en passer par là.

Alors, Monsieur le Président, le Groupe Cap sur l'Avenir est plus que solidaire, il fait des décisions et une politique avec vous et bien entendu, nous approuvons ces orientations.

(Applaudissements)

Monsieur ASSANTE. - À écouter nos collègues de l'opposition, rien n'a été fait depuis la création de la Communauté Urbaine et tout ce que nos chers collègues avaient laissé avant que nous arrivions à la gestion était merveilleux, spectaculaire et tout allait très bien.

Je vais simplement rappeler chers collègues, que lorsque vous avez perdu les élections, vous avez laissé la ville centre dans une situation particulièrement difficile, inscrite dans une spirale du déclin, dans une situation d'image déplorable, un chômage de près de 23% et moins de 1000 logements construits par an.

Quand on veut donner des leçons, il ne faut pas oublier d'où l'on vient. Car cette situation, c'est quand même vous qui l'avez créée, c'est vous qui l'avez laissée. Et

aujourd'hui, venir nous donner des leçons en essayant de faire abstraction de tout ce que nous avons réalisé auquel, pendant des années, vous avez apporté votre contribution est pour le moins déplacé, pour ne pas dire incorrect.

Vouloir gommer ce que nous avons fait pendant des années, c'est-à-dire que nous avons promis un certain nombre de choses que nous avons réalisées, et pour certaines, vous les avez votées, c'est oublié les votes que vous avez portés pour contribution.

Le métro et le tramway, nous l'avons promis, il est réalisé, promesse tenue. Nous avons indiqué qu'Euroméditerranée serait une parfaite réussite, ça l'est aujourd'hui, plus personne ne peut remettre en cause ce grand dossier qui est un remarquable vecteur d'image pour Marseille et la Communauté Urbaine. Nous avons pris l'engagement d'avoir une plateforme multifilière des déchets avec l'incinérateur, promesse tenue. Nous avons indiqué que nous mettrions en place le tri sélectif et la réhabilitation de la décharge de La Crau, promesse tenue. Nous avons indiqué aussi que nous referions toutes les stations d'épuration de la Communauté Urbaine : promesse tenue à Châteauneuf-les-Martigues, Carry-le-Rouet, Sausset-les-Pins, Marseille, Cassis, La Ciotat. Nous avons voté tout à l'heure en Bureau le lancement de la station d'épuration d'Ensues-la-Redonne. Pour la commune du Rove, les travaux pour raccorder la commune sur la station d'épuration de Marseille ont été lancés : promesse tenue. Tous les travaux que nous avons réalisés sur toutes les communes en matière de voirie : promesses tenues. En allant à la décoration de notre collègue Maire de Saint-Victoret, on a pu se rendre compte que la voirie est exemplaire. On pourrait s'en rendre compte de la même manière sur d'autres communes de la Communauté Urbaine : promesse tenue. On a dit que l'on ferait des parkings sur la ville centre et sur les communes, ils ont été réalisés, des sommes importantes ont été investies : promesses tenues. Quand on a dit qu'on allait faire en matière de voirie des travaux particulièrement lourds en matière de tunnel, ce à quoi vous vous êtes pour la plupart opposés, le tunnel de la Major, le tunnel Saint Charles, le tunnel Louis Rège : promesses tenues.

Vous indiquez qu'à la Communauté Urbaine, on n'a rien fait. Tout à l'heure, M. Bernardi a dit que ce n'était pas sérieux. Vous avez raison, ce n'est pas sérieux son intervention, ce n'est pas correct par rapport au travail qui a été réalisé par l'ensemble des conseillers communautaires dans ses différentes politiques. Je voudrais revenir sur ce bilan car aujourd'hui on voudrait gommer toutes ces années durant lesquelles nous n'aurions rien fait, rien investi.

La Communauté Urbaine a investi plus d'1.5 milliard d'euros payés au moment où je l'indique. Certains travaux seront terminés prochainement et on augmentera encore ce chiffre et vous avez l'audace de dire que l'on n'a rien fait, vous avez l'audace de dire que la Communauté Urbaine n'existe pas, qu'elle n'a pas de notion de solidarité, après avoir écouté et enregistré toutes les doléances de tous les Maires de la Communauté Urbaine. Il n'y a pas un dossier sur lequel la Communauté Urbaine ne se soit pas investie.

Et nous l'avons fait (j'ai déjà eu l'occasion Monsieur le Président de le dire à plusieurs reprises) seuls. Quand M. Bernardi disait à l'instant que nous faisons de la politique que nous sommes entrés dans la définition des Municipales, que n'entends-on pas, que ne lit-on pas par ailleurs ? Des promesses tous les jours ! Tous les jours le Père Noël est de sortie, tous les jours, il nous annonce que l'on va avoir plus de métro, plus de tramway, plus de places en crèche, plus de logements etc.. c'est plus, plus sans arrêt. Finalement, si on vous écoute, le budget de l'année prochaine est déjà multiplié par deux ou par trois.

D'ailleurs, lorsque nous avons fait une réunion Monsieur le Président, avec le Professeur Pene, avec M. Peltzer et Mme Cauhapé, on s'est dit que nous allions mettre dans notre budget, tout ce qu'il nous apporte, et ce sera énorme tant ses promesses sont importantes. Le Président Gaudin m'a dit : « *Ce n'est pas parce qu'on est en période de Noël qu'il faut croire encore au Papa Noël* ».

Et qu'allons-nous mettre dans notre budget ? Comme d'habitude, comme les années précédentes : l'aide du Conseil Général représentera moins de 1% dans le budget de Marseille Provence Métropole sur les investissements. Tous les comptes administratifs que vous avez l'indiquent clairement, le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a joué contre la Ville de Marseille, a joué contre la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

(Applaudissements)

On a voulu nous mettre dans une situation d'échec que nous avons surmontée et aujourd'hui, l'argent sort par miracle, mais cela veut dire que demain, cet argent promis, quels que soient les résultats des élections, il faudra le donner à la Communauté Urbaine.

(Applaudissements)

Il ne faut pas que ce soit simplement des promesses virtuelles en disant ça ou là, « *moi je fais plus* ».

Je ne résiste pas à la tentation de revenir sur les stations d'épuration. Je lis dans la presse des pages entières dédiées à Monsieur le Président du Conseil général où il promet à toutes les lignes d'en faire toujours plus. Il indique qu'il faut améliorer la qualité des eaux de baignade. A croire que l'on n'aurait pas fait les stations d'épuration que je viens d'indiquer. C'est-à-dire qu'une fois que l'on a tout fait, il dit : « *On va encore améliorer* ». Mais comment améliorer puisque la dernière chose qui permettrait d'améliorer les eaux de baignade en ce qui concerne Marseille, serait la création d'un grand émissaire sujet sur lequel nous travaillons actuellement et pour lequel le Président Jacquier va signer prochainement l'acte de choix du bureau d'études pour lancer cet émissaire qui, je vous le rappelle, sera de l'ordre de 100 M€. C'est la Communauté Urbaine qui le décide, c'est la Communauté Urbaine qui travaille sur cette question depuis un an ou deux. Tous ces dossiers sont traités et convenablement traités. Personne ne remet en cause les dossiers que nous avons réalisés sur toutes les communes de MPM.

Aujourd'hui, vos interventions ne sont que politiciennes. Elles n'induisent qu'une seule chose, essayer de dénigrer la Communauté Urbaine pour essayer d'avoir une petite ouverture pour les élections municipales qui vous préoccupent tant, qui occupent tous vos instants.

Nous, nous ne faisons que travailler, vous vous ne faites que rêver, que développer la démagogie. Nous, nous faisons, nous réalisons.

Quand on entend certains du Groupe Socialiste, pas forcément ici, mais dans d'autres instances et quand on entend le Groupe Communiste ici, c'est encore différent ce que l'on entend à la Ville de Marseille par exemple sur la TP. Il faudrait quand même que vous, les Roses, les Rouges, les Verts et les autres, vous vous mettiez d'accord. Vous ne pouvez pas nous reprocher d'avoir le taux de TP que nous avons en disant que cela empêche les entreprises de venir s'installer alors que d'autres, de séance en séance, et cela a encore été dit ce matin, disent qu'elle n'est pas assez importante, qu'on aurait dû l'augmenter pour avoir davantage de recettes. Et vous essayez de nous dire, vous qui essayez de monter une équipe de bric et de broc, que nous sommes dans l'erreur alors que chez nous, la solidarité et l'union ont toujours prévalu pour une gestion saine de la Communauté Urbaine.

Oui, ces orientations budgétaires s'inscrivent dans une volonté de prolonger l'action que nous avons donnée, action que nous avons menée avec succès jusqu'à aujourd'hui et il n'y a pas de raison, Monsieur le Président que cela change dans les années futures car l'équipe, ce sera la même, ce sera celle que vous allez choisir pour demain pour un nouveau succès pour la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.

(Applaudissements)

Monsieur PENE.- Monsieur le Président, pour ma part, j'ai essayé de présenter raisonnablement ce débat d'orientations budgétaires et je tiens à souligner qu'il est parfaitement raisonnable et qu'il est en ligne avec l'avenir.

En effet, je suis vraiment choqué quand mon collègue et ami, M. Magro me dit que ce débat budgétaire est un constat d'échec. J'aurais bien voulu le voir à ma place car on nous a demandé, mes chers collègues, d'investir. On a voté des autorisations de programme. On a essayé de mettre une limite à des autorisations de programme trop nombreuses. On a essayé de mieux comprendre les choses. On a fait plus d'un milliard d'investissements qui ont été utiles à toutes nos communes.

Monsieur le Président, Marseille s'est développée et transformée, en partie grâce à vous, à Marseille, mais aussi grâce à vous au niveau de la Communauté Urbaine. Et Marseille a fait 80% des investissements qu'elle mérite et les communes ont fait les 20% restants. Toutes les communes ont été gagnantes. On peut être jaloux de certaines qui l'ont été plus que d'autres, mais je voudrais saluer La Ciotat car cette commune a fait un développement économique considérable et j'espère que demain, ce sera le tour de Marignane et d'Ensuès-la-Redonne et que cela réussira.

(Applaudissements)

Il ne faut pas regretter ce que l'on investit pour l'avenir et c'est très important. Bien sûr, on pourra toujours faire des aménagements à cette politique d'investissement pour être raisonnable et Monsieur le Président, vous avez été raisonnable. L'année dernière, je vous ai ennuyé, vous n'étiez pas content. Je me suis fâché avec vous dans votre bureau. Je vous ai dit qu'il fallait arrêter, qu'il fallait diminuer les charges de fonctionnement, qu'il fallait avoir une certaine austérité budgétaire si nous ne voulions pas augmenter les impôts de nos populations et nos populations ne veulent pas que l'on augmente toujours les impôts pour faire peut-être davantage de choses, mais ils préfèrent que l'on ne prenne pas leur argent. Je vous ai dit cela très simplement et vous m'avez demandé ce qu'il fallait faire. J'ai répondu : « *il faut faire des économies* ». Et je tiens pour ma part à saluer l'esprit de rigueur de cette Communauté Urbaine à partir du moment où vous avez dit qu'il faut faire des économies. Bien sûr, on aurait pu faire des économies dès le premier jour, mais si nous avions fait cela, tous les Groupes non majoritaires nous auraient dit : « Vous ne faites rien avec l'argent que vous avez ». Nous avons essayé de faire de notre mieux et de réussir et Monsieur le Président, j'espère que nous réussirons tous avec vous.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci à tous les orateurs qui se sont exprimés ce matin. Si on enlève le côté politicien et provocateur qui ne repose d'ailleurs jamais sur rien, je voudrais dire à mes amis, le Professeur Giraud, Robert Assante et au Professeur Pene, toute ma considération et toute mon estime. Cela n'était pas facile de pouvoir créer une Communauté Urbaine, de la mettre sur les rails, d'affronter beaucoup de difficultés, de conserver l'unité entre les 18 Maires ce qui est quelque chose de très important au service de l'intérêt général des populations.

Il était indispensable pour mettre le territoire de MPM au niveau des grandes agglomérations européennes de réaliser dès la mise en place de la Communauté Urbaine des investissements importants dont nous avons déjà le retour en terme d'image et dont nous attendons pour les prochaines années un retour en terme de dynamisme des ressources. Robert Assante, après Francis Giraud viennent de nous en faire la démonstration avec des exemples, ce sera complété au moment du vote du budget.

Aujourd'hui, les investissements majeurs ont été réalisés et pour tenir le cap que nous nous sommes fixé, nous devons :

- Poursuivre nos efforts de gestion et de maîtrise des dépenses de fonctionnement c'est ce que nous faisons et que vient de vous rappeler Pierre Pene,

- Concentrer nos efforts sur les investissements plus particulièrement axés sur l'attractivité du territoire et donc générateurs à terme de ressources. C'est également ce que nous faisons et qu'illustre aujourd'hui le ROB mais également notre stratégie de développement économique.

Oui, nous avons mis du temps à augmenter le taux de taxe professionnelle, Monsieur Magro. Car nous savons aussi que les patrons renâclent à s'installer si la taxe professionnelle est très forte. Or, ce sont eux qui créent l'emploi et pas uniquement la Fonction Publique et aujourd'hui, si dans cette ville, nous arrivons à créer 5000 emplois privés par an, et depuis plusieurs années, c'est précisément parce que nous avons convaincu un certain nombre d'entreprises de venir sur le territoire de la commune ou sur le territoire de MPM.

Je fais attention à ce que je dis, sinon vous interprétez en tronquant une phrase ou en la prenant d'une manière qui vous est plus particulière. Je vous ai répondu tout à l'heure sur les propos des résultats des élections. Attendez qu'elles soient passées ! Nous les attendons avec calme et sérénité mais il n'est pas dans notre intention de fanfaronner, ça n'est pas dans notre habitude et ce n'est pas parce que l'on nous tend un micro ici ou là que nous allons dire en tapant des pieds que nous sommes sûrs de la victoire. Les résultats viendront le soir des élections. Nous sommes assez confiants et ce n'est pas ceux qui les perdent régulièrement qui peuvent sur ce domaine-là nous donner quelque leçon.

Simplement, un jour il faudra rééquilibrer les choses. Soit on élargit la Communauté Urbaine et il faudra convaincre. Soit il faudra revoir les ressources de la Communauté Urbaine par rapport à d'autres communes qui ont la chance d'avoir des taxes professionnelles et des ressources fiscales considérables par rapport à MPM. Chaque chose en son temps. Dès que des propositions d'élargissement ont été formulées, vous avez vu le peu d'accueil chaleureux qu'il nous a été réservé ! Par conséquent, prenons les choses les unes après les autres et nous verrons comment faire.

Bien entendu, je terminerai simplement en disant : arrêtez chers collègues de nous donner des leçons, arrêtez de dire que vous nous avez aidés autant que l'Etat sur le tramway et le métro. Vous savez très bien que c'est faux et s'il y a un équipement majeur qui plait aux Marseillais, c'est bien le tramway. Il existe un autre équipement majeur, c'est le prolongement du métro. Vous ne vous êtes pas foulés, vous avez donné 3% pour le Conseil Général et 3% pour le Conseil Régional. Alors, arrêtez de dire que vous aidez les grands équipements de Marseille. On vous fera la liste, le jour du vote du budget, parce que je l'ai en tête et parce que je les connais par cœur, des lieux, des endroits où vous ne donnez rien du tout dans la ville centre de ce département.

Sur les marins pompiers par exemple, alors qu'on ne nous donne rien, en même temps on a l'audace de prélever une somme sur l'assurance de tous les Marseillais. C'est peut-être la loi, mais elle est particulièrement injuste puisque les Marseillais qui ne sont protégés que par le seul Bataillon des marins pompiers, se voient prélever sur les assurances, une ponction financière pour aider le Département et le SDIS du département alors qu'ils n'interviennent jamais dans la protection des Marseillais. Vous voyez chers collègues au hasard, deux ou trois exemples mais nous en donnerons une liste. Nous la donnerons quand la campagne électorale sera commencée pour nous.

(Applaudissements)

FAG 003-17/12/07 CC - Approbation des tarifs 2008 des documents communiqués au public

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 004-17/12/07 CC - Dépenses d'investissements à effectuer avant le vote du Budget Primitif 2008.

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 005-17/12/07 CC - Budget annexe Crématorium - Création du service Activités Funéraires.

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 006-17/12/07 CC - Paiement à l'AGAM et à la RTM des premiers acomptes sur la subvention de fonctionnement à valoir sur les crédits de l'exercice 2008

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 007-17/12/07 CC - Approbation de l'avenant au contrat à contribution financière forfaitaire pour l'exploitation des services de transport public urbain de MPM (Métro/Bus) avec la régie des transports de Marseille

Monsieur PENE.- Il y a eu des avis réservés.

Monsieur BRET.- Monsieur le Président, chers collègues, enfin vous nous proposez de compléter la contractualisation engagée pour 4 ans avec la RTM. Nous l'avions engagée, je vous le rappelle, le 18 décembre 2006. A l'époque, trop de "blancs" dans ce contrat ne permettaient pas, en effet, d'avoir une vision claire de cette programmation pluriannuelle.

Aujourd'hui, avec cet avenant, si en termes de comptabilité, le tableau semble bien ordonné (il nous permet d'avoir les éléments qui ne figuraient pas dans le Rapport d'Orientations Budgétaires sur la contribution de Marseille Provence Métropole à la RTM), il n'en reste pas moins une logique politique d'ensemble que confirment l'avenant et la nouvelle convention soumise au vote avec le rapport en FAG 20.

Pour l'essentiel, les prérogatives et les droits sont du côté de MPM, tandis qu'on continue de faire supporter à la RTM la plupart des responsabilités, des obligations, des sanctions et des charges financières.

Par exemple, Monsieur le Président, peut-on nous dire ce qui a été fait par Marseille Provence Métropole en un an pour augmenter la vitesse commerciale au niveau voirie ? Combien de couloirs de bus en site propre ont été réalisés pendant cette période ? Rien ou pas grand-chose ! Force est de constater qu'aux efforts réels de l'entreprise RTM pour augmenter sa productivité au niveau de son fonctionnement ne correspondent pas des efforts de même niveau de la part de l'autorité organisatrice.

En fait, on vérifie que la contractualisation avec la RTM telle qu'elle est aujourd'hui complétée ne vise qu'un seul but : opérer l'équilibre budgétaire à partir de la contribution de l'autorité organisatrice.

On pourrait dire : quoi de plus normal, Monsieur le Président.

Sauf que la norme dans cette affaire, c'est qu'on ne permet pas à la RTM d'élargir son offre de transport ; pour opérer une véritable rupture, enfin, avec le tout automobile qui asphyxie la ville aujourd'hui. En effet, l'agglomération marseillaise est celle qui a, ces dernières années, connu, comme chaque été, le nombre de jours de dépassement des seuils de pollution à l'ozone le plus élevé.

C'est bien un enjeu vital pour Marseille. Cela devient un problème de santé publique. Comme le dit le Conseil de développement dans son avis du 9 mai 2007 il faut *"abandonner la stratégie de rattrapage au profit d'un développement en rupture"*.

Disons le clairement, ce que vous nous proposez aujourd'hui ne peut pas répondre à cet enjeu. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : MPM va verser en 2008 en contribution de fonctionnement et d'investissement une somme de 133,6 M€ à la RTM. Et, cette somme ne comprend pas les compensations tarifaires car ce sont des recettes que nous versions à la RTM comme nous le faisons aussi pour les autres réseaux comme Ciotabus, Transdev, Frioul Express, le Smiteb ou autres lignes Transmétropoles, pour l'application de tarifs réduits (ou de la gratuité) le plus souvent imposée par la loi.

Dans cette même année 2008, MPM va encaisser sur la zone des transports RTM un Versement Transport, comme contribution des entreprises pour le transport de leurs salariés, estimé dans le rapport d'orientations budgétaires à environ 109 M€ (soit 90% de 120,5 M€ au total). Et toujours dans cette même année 2008, la RTM va reverser à MPM 17,3 M€ de quote-part de la dette transférée de la Ville de Marseille, auxquels viendront s'ajouter 7,4 M€ de Taxe Professionnelle provisionnés, soit au total 24,7 M€.

Résultat : 133,6 M€ en dépenses et 133,7 M€ en recettes

Autrement dit, c'est une opération blanche. Qui de surcroît dégage pour MPM un delta de Versement Transport à hauteur de 12 M€ pour tous les autres réseaux de transport en commun. Ce qui fait la démonstration que la RTM n'est pas un *"gouffre financier"* comme certains le prétendaient.

Mais l'opération n'est pas blanche pour tout le monde, Monsieur le Président, en tout cas, pas pour la RTM. Puisque avec votre proposition de convention qui affecte une quote-part de la dette de la Ville de Marseille à la RTM et l'oblige à la rembourser à Marseille Provence Métropole, l'entreprise se trouve en charge de supporter les 3/4 des 41 M€ ou 42 M€ d'investissements annuels en autofinancement, mais surtout en endettement. Ainsi, les charges financières de la RTM vont passer de 4,6 M€ en 2007 à 8,6 M€ à partir de 2008, soit +87%.

C'est là où il y a problème, Monsieur le Président, vous utilisez la capacité d'endettement de la RTM au profit de MPM. Vous reconnaîtrez avec moi, que ce n'est pas la vocation de la RTM et ce n'est pas le meilleur service.

Je vous mets au défi sur les chiffres que je vous ai donnés, Monsieur le Président et Monsieur Pene d'apporter une réponse.

Monsieur ROCCA-SERRA. - Monsieur le Président, mes chers amis, il y a un an, nous signions un contrat entre MPM et la RTM que je considère comme historique. Pourquoi ? Tout d'abord parce que depuis 56 ans, depuis la création de la RTM, aucun contrat ne réglant rien du tout entre ces deux institutions n'avait été fait, y compris sur le plan national. Nous l'avons fait et ce contrat est parfaitement précis, que ce soit dans le domaine technique, que ce soit dans le domaine juridique, que ce soit dans le domaine financier et Monsieur le Président, je peux vous dire que beaucoup de grandes municipalités nous ont

demandé la copie de ce contrat, M. Peltzer peut en témoigner, y compris en ce qui concerne le service garanti dont l'Etat a pris exemple sur notre contrat.

Ce contrat règle à la fois la contribution financière si redoutée et si critiquée ici mais aussi le problème de l'investissement et de la dette. Ce que nous allons signer aujourd'hui n'est qu'un avenant. La première année, nous avons signé un contrat pour un an, pour voir un peu comment ceci fonctionnait. Aujourd'hui, il concerne 3 années, c'est-à-dire jusqu'en 2010. Et pour une fois, Monsieur le Président, cette contribution financière est égale à celle de l'an passé.

Rappelons-nous, pendant 6 ans, comme cette contribution financière n'a cessé d'augmenter dans des proportions incroyables mettant même en jeu le budget global de la Communauté Urbaine y compris celle des 17 communes qui ne bénéficient pas de la RTM. Cela a été extrêmement difficile de juguler ce budget. Depuis deux ans, nous avons examiné tous les items, la productivité, le personnel, les services extérieurs, pour diminuer ce budget. Enfin, il est stabilisé au grand bonheur des 18 communes.

Puis, il y avait le problème de la dette, des amortissements différés non appelés, que la Chambre Régionale des Comptes nous avait signalés. Par une délibération que nous allons examiner tout à l'heure, ce problème est réglé. Il était certes, Monsieur le Président, extrêmement difficile à régler parce qu'il concernait plusieurs sommes et plusieurs items différents comme les amortissements. Etait-il normal que nous puissions amortir les amortissements des tunnels dont on ne fera j'espère jamais la construction, de 50 M€. Donc nous les avons supprimés.

Il y avait aussi une dette qui n'avait pas été remboursée. Nous l'avons fait. Troisièmement, dans la dette qui a été transférée de la ville à la Communauté Urbaine, 27% de cette dette concernait les transports en commun. Elle a été transférée à la RTM qui va la rembourser en 8 ans avec une subvention de MPM donc la RTM n'y perd absolument rien.

En ce qui concerne la vitesse commerciale, nous avons doublé les lignes réservées au bus. Nous sommes passés de 12 à 24 kilomètres. Ce n'est certes pas suffisant, mais avec les 10 lignes structurantes, on va aussi les améliorer.

En ce qui concerne l'investissement, franchement en quelques années, il y a eu un investissement très important sur les bus. On a changé pratiquement la totalité du parc des bus pour des bus neufs avec des normes Euro 4 qui ne polluent pas. On est en train de changer et d'améliorer les escaliers du métro, 60 sur 100.

Quand M. Bret dit qu'il n'y a pas eu d'offres de transport, c'est nier l'évidence. Qu'est-ce que le tramway ? Si ça n'est pas une offre de transport supplémentaire, efficace et agréable avec 35 000 voyageurs par jour ! Je crois qu'il faut modérer ses propos.

Monsieur le Président, en 10 ans, vous avez réalisé un travail considérable en matière de transport en commun. On a parlé et on vient de parler du budget. On a parlé des investissements. On peut aussi parler du personnel sans reprendre toute la liste des importantes améliorations. Je n'en prendrai que deux : le double statut qui nous avait causé une grève importante et le maintien du point 100 par rapport à l'ensemble des réseaux français et enfin, le rétablissement du dialogue social indispensable. D'ailleurs, Monsieur le Président, nous avons bien vu que ces derniers jours, il n'y a pas eu de grève de la RTM, c'est à signaler. C'est à encourager. C'est une indication.

Au niveau juridique, on vient de le voir, c'est à la fois un contrat solide, une résorption des dettes et enfin, une offre à la population avec un redéploiement de 20 lignes sur la Ville de Marseille, avec une concertation qui a rendu ce redéploiement efficace et non contesté, avec une politique tarifaire que l'on oublie toujours de signaler, mais un quart des voyageurs ne paient pas les transports en commun. Vous avez voulu dans votre ville avoir une politique sociale très importante. Tout le monde l'oublie mais il faut savoir qu'un voyageur sur quatre ne paie pas. Il y a 17 M€ de compensations tarifaires pour les jeunes,

les moins jeunes, les militaires etc. C'est quand même à souligner et je ne l'entends pas souvent dire dans cette enceinte.

Je ne reviens pas sur le tramway. Les résultats d'ailleurs, Monsieur le Président, sont ce qu'ils sont. C'est-à-dire 6%, ce qui est très important dans une ville comme la nôtre. Toutes les villes en France perdent de la fréquentation. Nous, nous en avons gagné 6%. Bien sûr, il y a encore des améliorations à apporter sur la fraude, la desserte de Luminy, peut-être l'ouverture du métro un peu plus tard, mais je crois Monsieur le Président que vous pouvez être fier, avec Renaud Muselier qui s'est particulièrement investi, de l'excellent bilan que vous avez en matière de transports en commun.

(Applaudissements)

J'ajouterai deux mots. La mise en place de cette Communauté Urbaine a été extrêmement difficile, en particulier pour les fonctionnaires qui vous entourent, en particulier pour M. Peltzer qui a pris en train une Communauté Urbaine naissante, difficile. Je voudrais au nom de tous les élus de la majorité et je pense que je peux associer ceux de l'opposition et du public, vous féliciter Monsieur Peltzer et tous les fonctionnaires qui vous entourent.

(Applaudissements)

Et puis, Monsieur le Président, parce que j'ai souffert aussi dans ces deux commissions Transports et Finances, bien sûr je félicite Renaud Muselier qui a mené son projet. Ce n'était pas facile, personne ne l'espérait et il l'a mené parfaitement. Je voudrais aussi féliciter M. Pene. Il a eu à présider la Commission la plus délicate, peut-être la plus difficile à mener. Il l'a fait Monsieur le Président avec finesse, intelligence, compétence et autorité.

(Bravos, applaudissements)

Monsieur MICHEL.- C'est toujours très difficile Monsieur le Président, de prendre la parole après Jacques Rocca-Serra qui connaît ce dossier mieux que quiconque. Je voudrais simplement revenir sur quelques points qui m'ont fait bondir venant de la part du Sénateur Bret. Qu'est-on en train de nous reprocher finalement ? D'équilibrer les comptes ? De régler le problème des investissements ? De retrouver un cycle vertueux à la RTM ? Je vous rappelle que vous, c'est-à-dire toute l'opposition confondue, vous nous avez prédit les pires catastrophes au sein de la RTM. J'ai entendu dire que l'on trafiquait les comptes, que nos comptes n'étaient pas sincères, que ce problème de créance sur autorité organisatrice allait nous retomber dessus. Non seulement nous l'avons réglé, mais nous l'avons réglé avec l'aval, Mesdames et Messieurs les journalistes, de Bercy et du Trésorier Payeur Général.

A côté de cela, si vous continuez à dire que nos comptes ne sont pas sincères...

Qu'entend-on encore ? Vous nous reparez du Versement Transport. Bien sûr que l'on perçoit de l'argent du Versement Transport, mais il n'est pas là non plus que pour aller dans les caisses de la RTM. Le Versement Transport pourrait servir à bien d'autres choses.

Nous retrouvons un cycle vertueux, nous ne pouvons que nous en féliciter. Ce n'est pas faute d'avoir travaillé, en particulier, Jacques Rocca-Serra et toutes les personnes qui ont œuvré en matière de transports collectifs, mais je suis très heureux aujourd'hui d'avoir enfin réglé le problème de la RTM, d'avoir clarifié la situation et tout cela dans la plus parfaite légalité. Je tenais à le souligner pour que l'on arrête de nous donner des contrevérités.

Un mot sur la politique sociale pour finir. Effectivement, Monsieur le Président, peu de personnes aujourd'hui paient en réalité les transports dans cette ville et même les personnes qui paient ne participent que faiblement en réalité aux coûts du transport. Si nous finançons le transport pour les invalides, pour les chômeurs, pour les aveugles, le Conseil Général ne finance que les Rmistes alors qu'il s'agit bien là, il me semble d'une politique

sociale au sens pur du terme, mais parfois, certains fuient leurs responsabilités mais cela ne m'étonne pas outre mesure.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je voudrais tout d'abord remercier Renaud Muselier.

Madame BOET.- Il ne parle pas ?

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est moi qui vais parler pour lui, rassurez-vous et vous n'arriverez pas à nous séparer, il parlera quand il voudra.

Je dois lui dire merci et vous en crevez car ça a bien marché. Parce que vous espérez toujours que sur tous nos projets...

Une voix.- Et le tunnel de Noailles !

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela viendra aussi, mais pas grâce à l'aide financière ni du Conseil Général, ni de la Région.

(Applaudissements)

Je veux dire à Renaud Muselier et à son équipe, que le tramway est arrivé en temps et en heure, sans dépassement particulier et justement l'évocation qui vient d'être faite sur le tunnel, c'est parce que nous n'avons pas accepté l'appel d'offres...

Une voix.- Ce n'est pas vrai...

Monsieur LE PRESIDENT.- Mais ce sectarisme est toujours ahurissant. Essayez d'être intellectuellement honnête !

En réalité, c'est un vrai succès et je dois dire que nous sommes tous très heureux de cela. Le Président de la République d'ailleurs est venu aussi remercier Renaud Muselier lorsqu'on a fait l'inauguration du tramway et si vous aviez été là, cela n'aurait peut-être pas été une mauvaise chose.

Quant à Jacques Rocca-Serra, je voudrais lui dire aussi toute ma reconnaissance. Quel dossier terriblement difficile ! Il vient d'en faire l'évocation et Laurent Michel a précisé les choses. Nous avons payé ce que nous devons payer. Alors que nos prédécesseurs, imprudemment, avaient embauché du personnel en quantité, sans le même statut. Nous avons harmonisé les statuts.

Une voix.- Heureusement !

Monsieur LE PRESIDENT.- Pourquoi « *heureusement* » ? Mon prédécesseur à la Mairie qui apporte son soutien au candidat socialiste ne s'était pas gêné d'embaucher 200 personnes avec un statut bancal, c'est nous qui avons aussi rétabli le vrai statut pour l'égalité des chances et l'équité pour tout le monde. Par conséquent, avant de nous donner des leçons, balayez un peu devant votre porte. Nous avons renouvelé entièrement les bus, nous les avons adaptés pour qu'il y ait un système de protection pour les chauffeurs. Nous avons adapté pour les handicapés. Nous avons climatisé pour l'été. Nous avons renouvelé cela au fur et à mesure. Alors cette année, bien sûr que nous sommes contents ! On ne nous demande que 150 M€ dont 134 M€ pour la subvention d'équilibre. L'opposition nous dit toujours : « *Mais vous recevez plus de 100 M€ du Versement Transport* ». Et je répète inlassablement et à force, on le notera quelque part, si on n'était pas obligé de mettre 100 M€ intégralement dans la trésorerie de la RTM, nous ferions d'autres choses, d'autres lignes avec d'autres communes et nous ne pouvons pas le faire. Il faut passer les 100 M€ du Versement Transport dans le budget de la RTM.

Alors nous avons fait des conventions. Alors Jacques Rocca-Serra a lui-même d'abord établi un dialogue avec le Directeur Général. Dernièrement, j'ai prié le Directeur Général de la RTM de venir s'exprimer devant les Maires et devant la Commission des

Finances. Que s'est-il passé ? Cette personne a expliqué un certain nombre de choses qui vont dans le bon sens. Tout n'est pas parfait M. Bret et nous ne changeons pas les choses du jour au lendemain, mais en réalité, il y a un climat social qui est meilleur, un dialogue social qui s'organise sur le paiement, sur les augmentations de salaire du personnel. Tout cela peut normalement se discuter. Que la Ville de Marseille ait encore des efforts à faire pour faire mieux circuler les bus, bien entendu que nous en sommes tout à fait conscients et nous essayons d'aller dans ce sens. Il n'en demeure pas moins que ce sera la première fois en 6 ans que la RTM ne nous demande pas une augmentation du budget et j'en suis très heureux.

Pourquoi mes chers collègues ? C'est le bon sens. La subvention d'équilibre est prise en totalité sur le budget de MPM, c'est-à-dire pas uniquement sur Marseille et par conséquent, les autres communes sont appelées à payer alors qu'elles ne profitent pas du réseau de la RTM. Cela aussi Monsieur Bret, dans vos explications, vous devriez de temps à autre le souligner car c'est un effort de communauté, de cohésion qui nous permet de le faire.

Les choses vont mieux. Ce n'est pas encore l'idéal, mais déjà cette année, nous savons que dans le budget que nous voterons le 8 février, il n'y aura pas d'augmentation de la subvention de la RTM, cela me paraît quand même quelque chose de très important.

(Applaudissements)

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires à l'exception de Mme Perrenot Marque et de M. Magro s'abstenant et de Mme Desmats et M. Meroni votant pour.

Abstention de Mme Gayda, MM. Bertrand et Benichou

FAG 008-17/12/07 CC - Modalités de remboursement du Versement Transport au titre du personnel logé ou transporté.

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 009-17/12/07 CC - Convention entre MPM et la SNCF relative au Versement Transport.

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 011-17/12/07 CC - Taxe Locale d'Equipement : Remise gracieuse des majorations et intérêts de retard.

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**FAG 012-17/12/07 CC - Redevance d'Occupation du Domaine Public Routier
- Autorisation de dégrèvement partiel ou total.**

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**FAG 013-17/12/07 CC - Assurances - indemnisation de sinistres en
responsabilité civile**

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**FAG 014-17/12/07 CC - Réforme de véhicules légers et de véhicules
utilitaires de poids inférieur à 3,5 Tonnes**

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**FAG 015-17/12/07 CC - Réforme de photocopieurs des services de la
Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**FAG 016-17/12/07 CC - Dispositif d'action sociale pour le personnel de MPM
- Approbation de l'avenant n°3 à la convention avec le Comité d'Action Sociale pour
l'exercice 2008**

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**FAG 017-17/12/07 CC - Attribution d'une gratification aux stagiaires de
longue durée pour l'année 2008**

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 018-17/12/07 CC – Nomenclature des emplois – ajustement

Monsieur PENE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

FAG 019-17/12/07 CC – Dispositions modificatives au titre de l'année 2008 relatives au régime indemnitaire des agents de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Monsieur PENE.- Il y a eu deux votes contre en Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention de Mme Gayda et de MM. Bertrand et Benichou

FAG 020-17/12/07 CC – Convention pour l'affectation et le remboursement par la RTM d'une quote-part de la dette de MPM

Monsieur PENE.- Avis favorable.

Monsieur MARI.- Monsieur le Président, c'est M. Allouch qui devait intervenir mais pour les raisons que vous connaissez, il a dû s'absenter avec Maître Bernardi donc je vais le suppléer au pied levé.

Même si le sujet de la dette a été longuement abordé par les intervenants précédents, le Groupe Socialiste ne s'étant pas exprimé, il va le faire maintenant.

Monsieur le Président, chers collègues, cette délibération sur le transfert de la dette du Métro à la RTM complète la délibération qui nous a été présentée il y a quelques instants. Cela concerne l'avenant à la convention d'exploitation du réseau Bus et Métro par la RTM. Les deux délibérations se complètent pour définir un dispositif de sortie du système dit de la créance sur autorité organisatrice.

Pour ceux qui ont raté les épisodes précédents, je vais vous résumer les choses de façon assez synthétique :

La RTM s'est endettée en lieu et place de son autorité organisatrice. Une créance d'un montant équivalant à cet endettement s'est constituée. Aujourd'hui, nous souhaitons sortir du dispositif de la créance sur autorité organisatrice. Nous allons utiliser des techniques comptables pour en sortir.

En aucun cas, nous n'allons faire disparaître l'endettement de la RTM qui en fait est le nôtre. Il s'agit d'une dette de près de 120 M€.

Deux questions restent sans réponse :

Quel est le fondement juridique et comptable de cette délibération ?

Comment la RTM va-t-elle assumer les investissements 2008-2010 ?

Cette délibération, mes chers collègues nous paraît particulièrement étrange : on invente une procédure pour définir ce qu'a été l'endettement du métro. Et on trouve un résultat de 82 M€ au lieu de 120. Pourquoi dit-on étrange ? Parce que, pour ceux d'entre vous qui ne savent pas, l'état de l'endettement au titre du métro est clairement identifié dans les annexes budgétaires et comptables de la Ville de Marseille. Au 1^{er} janvier 2001, il était environ 243 M€. Il sera proche de 62 M€ en 1^{er} janvier 2008. A comparer au montant de 82 M€ que nous fixons aujourd'hui. Cherchez l'erreur.

Je rappelle un autre mystère : cet endettement n'a pas été transféré à la Communauté Urbaine lors de sa création. La Chambre Régionale des Comptes l'a dénoncé dans le dernier rapport nous concernant.

Monsieur le Président, nous souhaitons comme vous-même trouver des solutions. Faut-il encore que ces solutions se fondent sur la réalité.

Il a été dit en commission que la Chambre Régionale des Comptes avait donné son accord au dispositif. Nous avons demandé la copie dudit accord, et à ce jour, nous n'avons rien reçu.

Mais au-delà des questions comptables se pose la question du financement des investissements futurs. On ne parle plus là d'approche comptable mais d'approche économique. Comment la RTM va-t-elle financer les 126 M€ d'investissement prévus sur la période 2008 à 2010 ?

L'avenant que nous avons voté tout à l'heure, accompagné de cette délibération de transfert de dette, devait avoir vocation à résoudre le passif et trouver des solutions pour l'avenir.

Le passif va être résolu.

Mais qu'en est-il de l'avenir ?

Le plan d'investissement semble ambitieux. Le mode de son financement beaucoup moins puisqu'il s'agit une nouvelle fois de la solution de facilité, c'est-à-dire l'emprunt. Le dispositif mis en place ne donne pas en fait de moyens financiers supplémentaires pour faire face aux investissements nécessaires. La RTM ne pouvant reporter le coût des investissements dans ses tarifs, il est clair qu'en bout de course, c'est son autorité organisatrice qui devra assumer l'endettement.

Pour conclure, Monsieur le Président, je dirais que si en terme comptable, la créance sur autorité organisatrice n'existera plus demain, sa réalité économique, elle, persistera.

Une nouvelle fois, nous ratons l'occasion de réellement clarifier nos relations avec la RTM, même si notre relation avec la nouvelle directrice Mme Beaud est des plus excellentes, nous sommes malheureux de voter contre cette délibération.

Nous voterons contre cette délibération.

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Mari, vous avez assisté l'autre jour à la Commission des Finances. Mme Beaud est venu faire son exposé. Je souhaiterais qu'à l'avenir régulièrement, une ou deux fois par an, le Directeur Général de la RTM vienne exposer un certain nombre de choses. Là encore, quand nous avons mis en marche le tramway, il a fallu réajuster une vingtaine de lignes de bus. M. Rocca-Serra vous le disait tout à l'heure et Mme Beaud vous l'avait dit également. Nous sommes heureux de savoir que 35 000 voyageurs prennent le tramway tous les jours. Que n'a-t-on pas entendu de ce côté-là aussi sur le tramway ? 6% d'augmentation du trafic avec les autres lignes ce qui fait que la rentabilité cette année nous donne un ballon d'oxygène.

Monsieur Mari, vous répéterez inlassablement à M. Allouch et même à M. Bernardi qui m'a dit l'autre jour : « *Il faut demander l'avis de la Chambre Régionale des Comptes* ». Vous savez parfaitement que la Chambre Régionale des Comptes ne donne pas d'avis. La Chambre Régionale des Comptes attend que les assemblées délibérantes issues du peuple délibèrent. Et ce n'est qu'après qu'elle exerce son contrôle. Ce n'est qu'après qu'elle fait une première lettre d'observations à laquelle on répond, puis une deuxième lettre d'observations qui, cette fois-ci, doit être vraiment prise en compte. Nous l'avons mes chers collègues toujours fait et cela n'a pas toujours été facile notamment sur le plan financier.

Retenez bien ceci Monsieur Mari, vous êtes un jeune élu, la Chambre Régionale des Comptes ne donne pas un avis par écrit. Alors, nous nous sommes tournés vers le TPG

et nous lui avons demandé si nous étions bien dans la légalité puisque vous nous le demandiez. Le TPG nous a répondu que oui.

Peut-être que d'ici le 8 février, pour vous être agréable, je demanderai au TPG s'il consent à le coucher par écrit. La Chambre Régionale des Comptes ne peut pas. Le TPG le peut.

En tout cas, nous l'avons sollicité et tout ce que nous faisons est conforme aux règles et aux lois de la République. Mais M. Laurent Michel peut peut-être, sur des chiffres précis, indiquer les choses pour M. Mari et compléter ce que je ne suis pas capable de dire. Cela permettra à M. X ou Y d'aller dire que je suis incompetent et que je l'ai dit moi-même.

Monsieur MICHEL.- Que nous reproche là encore M. Allouch par la voix de M. Mari ? D'avoir une logique et une gestion pragmatique des choses. Que la RTM assume ses investissements et que nous assumions derrière par le biais des subventions que nous attribuons à la RTM lesdits investissements en tant qu'autorité organisatrice, c'est une chose tout à fait logique. Pour être précis sur les autorisations que nous avons eues, c'était principalement pour le problème de la créance sur autorité organisatrice où nous avons eu l'accord de tout le monde pour ce qui concerne la contre-passation de certains amortissements. Effectivement, il était complètement idiot d'amortir le creusement d'un tunnel. Nous sommes bien en réalité dans une gestion pragmatique. On apprécie concrètement les choses et on agit en fonction. Je vous invite à vous reporter Monsieur Mari au procès verbal du Conseil d'administration de la RTM, l'avant-dernier il me semble, où M. Allouch s'était fait expliquer tout cela par l'agent comptable qui n'est pas un agent de MPM, c'est un agent du Trésor. On a bien expliqué tout cela à M. Allouch. Nous avons tous réinsisté et M. Allouch a dit : « *Je suis désolé je n'ai pas compris* ». Je crois qu'il vous a mal expliqué.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires à l'exception de Mme Perrenot Marque et de M. Magro s'abstenant et de Mme Desmats et M. Meroni votant pour.

Abstention de Mme Gayda, MM. Bertrand et Benichou

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – ZONES D'AMENAGEMENT CONCERTÉ

ECO 001-17/12/07 CC - Marseille Provence, Métropole euroméditerranéenne des échanges et de la connaissance : une stratégie de développement économique pour 2008-2014.

Monsieur TOURRET.- Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, le rapport que j'ai l'honneur de vous présenter est pour moi particulièrement important. Il définit une stratégie de développement économique pour les prochaines années.

Souvenons-nous : 1996 - 1997, il y a maintenant 10 ans, Renaud Muselier, en charge de l'économie, présentait un document de stratégie économique pour les 10 ans à venir. Il est une évidence : le succès a été au rendez-vous. 41 000 emplois ont été créés sur cette période. Le chômage baisse deux fois plus vite que la moyenne française, maintenant à 12% de la population active alors qu'il était à plus de 20% dans certaines communes dont la plus grande Marseille. Ainsi, en l'espace de 10 ans, notre territoire alors en déclin est aujourd'hui perçu comme porteur d'un meilleur avenir. Vous le savez, rien n'est jamais définitivement acquis. C'est la raison pour laquelle nous avons mobilisé les services économiques de MPM notamment son directeur Olivier Latil d'Albertas que je remercie sur des questions telles que : pourquoi ce succès ! Comment le poursuivre ?

J'aimerais dire quelques mots sur notre méthode de travail. Elle s'est appuyée sur beaucoup d'études et sur la plus large concertation.

- Etudes de l'AGAM. L'économie est une composante du SCOT 2020 animé par Claude Vallette

- Etudes faites par des conseils extérieurs. Je citerais volontiers le travail d'Algoé.

- Large concertation avec le Conseil de Développement. 96 personnes qui représentent la société civile.

- En binôme avec Jean-François Mattéi, réunion avec le monde de l'enseignement et de la recherche

- Rencontre avec les responsables des pôles de compétitivité optique, biologique aéronautique,

- Information constante de la Commission Développement Economique sur nos travaux et discussions au sein de cette Commission.

Le document qui a été établi a été présenté à la plupart des Commissions de MPM et également à tous les Maires des communes qui le souhaitent.

Ainsi, je le pense, une forme de consensus s'est réalisée comme par exemple la démarche de la Chambre de Commerce, être dans le top 20 des métropoles européennes qui est totalement cohérent avec notre vision.

Pardonnez-moi ces préliminaires, ils étaient nécessaires.

Une évidence : la croissance mondiale est tirée par les pays émergents (Inde et Chine) et également par les Etats-Unis alors que l'Europe et particulièrement la France, sont à la traîne. Un premier constat : au sein de cette croissance mondiale, ce sont les échanges internationaux qui progressent le plus vite (+15%) par an, ainsi l'économie du transport, de la logistique est extrêmement dynamique. Les grandes infrastructures portuaires, ferroviaires, fluviales acquièrent une importance stratégique croissante.

Deuxième constat : l'économie mondiale est tirée par la connaissance et l'innovation. La part des technologies progresse considérablement dans l'économie mondiale. Ces deux constats conduisent à une certitude pour notre Communauté Urbaine. La mondialisation n'est pas une menace mais une opportunité. En effet, notre territoire se situe au noeud des relations entre l'Europe et la Méditerranée. Par ailleurs, nous disposons d'un nombre élevé de chercheurs, d'étudiants, de laboratoires et d'entreprises technologiques.

Enfin, Euroméditerranée, centre directionnel en plein essor, est un atout majeur. Aussi la mondialisation doit être considérée comme une opportunité, encore faut-il savoir la saisir.

La compétition est rude et si le rêve est nécessaire, il n'est certainement pas suffisant. Offrir du concret est une nécessité. Dans cette compétition, le rôle des villes est prédominant. Toutes les études scientifiques montrent que l'économie s'organise en réseau planétaire des métropoles et il faut être un nœud de réseaux. La position de Marseille Provence Métropole est bonne sur la carte du monde, encore faut-il qu'elle soit visible et crédible.

Vous comprendrez pourquoi la réunion de nos 3 universités en une seule est un enjeu majeur, pourquoi la transformation en cours et la renaissance de l'outil portuaire doivent se poursuivre et s'accélérer tant à l'Est qu'à l'Ouest, pourquoi nous nous réjouissons du succès d'Euroméditerranée, de ces tours qui chaque jour montent plus haut et de l'extension d'Euroméditerranée 2, pourquoi nous apportons nos soins attentifs à l'industrie hôtelière, grand vecteur de promotion et de visibilité, pourquoi aussi toutes les forces vives

de notre territoire se mobilisent afin qu'en 2014 Marseille soit Capitale Européenne de la Culture.

En tout cela, il ne s'agit pas d'une ambition étroite, repliée sur elle-même. L'apport de toutes les communes qui nous environnent à l'Est, au Nord ou à l'Ouest est nécessaire. Nécessaire est aussi l'apport de notre Sud, c'est-à-dire de nos voisins de la Méditerranée avec qui nous avons des liens si forts.

Chers amis, permettez-moi maintenant, quelques chiffres. Ils sont indispensables pour pouvoir comprendre comment nous pouvons continuer à favoriser la création de 30 000 emplois en 6 ans, soit 5000 nouveaux par an. L'économie de MPM se répartit en 5 moteurs économiques.

- L'économie résidentielle est tournée vers la satisfaction des habitants, la santé, le commerce, l'éducation, les services à la personne. Elle représente 203 000 emplois. Son dynamisme est lié à la démographie. Toute augmentation de la population entraîne des emplois nouveaux dans ce secteur. Nous estimons son apport à 2200 emplois nouveaux par an.

- L'économie de la connaissance, (formation, recherche, tertiaire supérieur), on pense à Château Gombert, Luminy, Athélia, Euroméditerranée. Ce sont 67 000 emplois et la création de 1700 emplois par an.

- L'industrie : grâce à des entreprises de haute technologie et je pense notamment à Eurocopter, l'industrie ne perd plus d'emplois sur notre territoire ce qui en Europe est remarquable. Avec 42 000 emplois, cette économie est stable.

- Le transport, la logistique, le portuaire et les fonctions directionnelles qui y correspondent, 40 000 emplois avec une croissance de 2.5% par an. 900 emplois nouveaux par an.

- Le tourisme avec 24 000 emplois est le plus faible secteur mais c'est aussi celui qui connaît le plus fort dynamisme avec une croissance de 3.5% par an. Rappelons que le tourisme est un extraordinaire ascenseur social. Il crée 700 emplois par an.

Une addition rapide montre qu'il peut encore se créer plus de 5000 emplois par an sur notre territoire.

Mesdames et messieurs, avant de laisser la parole aux intervenants qui le souhaitent, je ferai une première remarque. Ainsi que vous pouvez l'imaginer le succès de cette stratégie de développement économique dépend d'actions coordonnées. Ces actions sont décrites dans les 179 pages du document qui vous a été remis. Pour MPM et la Ville de Marseille, 300 M€ en 6 ans et 30 000 à 35 000 emplois nouveaux en perspective dont 15 000 dans les communes de MPM autres que la Ville de Marseille. La part qui concerne les compétences de MPM représente environ la moitié soit 30 000 M€ par an. Une partie de cette somme sera rapidement récupérée par la vente des terrains provenant des ZAC que nous constituons, c'est donc très supportable pour les finances de notre Communauté Urbaine.

Je ferai une deuxième remarque. Les cinq économies que je vous ai présentées forment évidemment un système, chacune soutenant les autres. A cet instant, je voudrais combattre cette idée fausse qui serait : « Ce que vous racontez est bien joli, mais elle ne donne pas de travail aux enfants dont beaucoup manquent de qualification ».

Idée fausse en effet. Sur les 6 dernières années, le chômage sur MPM a décru dans toutes les catégories de qualification et j'en ai la preuve à la page 10. Sachez que c'est l'emploi qualifié qui tire l'emploi non qualifié. Dans nos villes où les personnes peu qualifiées sont particulièrement nombreuses, il faut un apport d'emplois qualifiés pour faire baisser le chômage. Il n'empêche qu'il ne faut laisser personne au bord de la route.

C'est la raison pour laquelle la Commission Développement Economique de MPM ne relâche jamais ses efforts dans le soutien aux organismes qui œuvrent à la création d'emplois pour les personnes en difficulté et que naturellement, les membres de notre Commission, que je remercie, ont toujours approuvé le financement par MPM des PLIE (Plans d'insertion par l'Economie) et le financement de l'Ecole de la Deuxième Chance.

Chers amis j'écouterai avec attention vos interventions, vos remarques. Le chômage est un fléau, il faut le combattre ensemble. A cet instant, permettez-moi de vous rappeler que le document que j'ai l'honneur de vous présenter est le fruit d'un travail collectif, il n'est pas partisan. Aussi votre approbation sera une reconnaissance à l'égard de tous ceux qui ont participé à son élaboration et personnellement, j'y serai très sensible. Dans cette attente, je vous remercie de votre attention.

(Applaudissements)

Monsieur BRET.- Monsieur le Président, chers collègues, il est tout à fait compréhensible qu'à trois mois des échéances électorales de mars prochain, le Maire de Marseille soit en campagne électorale. On ne peut donc pas lui faire le reproche, Monsieur le Président. Il n'est pas le seul.

Mais là, Monsieur le Président, vous demandez ni plus ni moins à tous les Maires et aux 155 élus des 18 communes de donner quitus pour le bilan et les perspectives de la Ville Centre dont vous êtes le Maire, dans un calendrier bien précis 2008-2014, le temps exact d'une prochaine mandature.

Vous avez d'ailleurs pleinement conscience de cette instrumentalisation électoraliste, puisque vous n'avez pas pris le risque d'apposer votre signature sur le document de 179 pages, aux logos de MPM et de la Ville de Marseille, afin que sa publication et sa diffusion ne soient pas imputées à votre compte de campagne et surtout ne tombent pas sous le coup de la loi en matière de communication institutionnelle en période électorale.

Votre démarche se heurte donc à un problème évident de crédibilité, Monsieur le Président. Non pas pour les techniciens de notre administration, de l'AGAM, de la Ville de Marseille, qui ont fait un vrai travail conséquent pour mettre en ordre ce catalogue de 190 actions en quasi-totalité pour la Ville Centre. Mais surtout, parce que ce document se heurte de plein fouet à la réalité de l'action communautaire que vous menez depuis 2001.

En effet, vu la faible part consacrée à la question du développement économique dans les débats et dans les budgets, comme l'a rappelé encore Patrick Magro sur le débat d'Orientations Budgétaires 2008, on ne peut vous accorder aujourd'hui aucun crédit dans votre volonté et capacité à réaliser dans les six prochaines années, ce que vous n'avez pas voulu ou su faire depuis 2001 :

L'absence de visée et de projets structurants à l'échelle de l'Aire Métropolitaine Marseillaise, choix d'une politique à minima, se résumant la plupart du temps, à une simple politique de guichet. Une politique, Monsieur Giraud, qui n'a pas eu l'onction du suffrage universel dans la mesure où nous ne sommes pas ici élus directement par les citoyens mais à la proportionnelle de nos Groupes respectifs dans nos communes.

À titre d'exemple : en six ans MPM n'a toujours pas bouclé son SCOT, Monsieur Muselier. Et là, trois mois avant les élections, on sort du chapeau une stratégie ficelée de développement ! Vous n'arrivez pas à boucler le SCOT et là, par un coup de baguette magique, vous arrivez à sortir une stratégie de développement.

Comprenons nous bien, Monsieur le Président, et Chers Collègues.

S'il est tout à fait souhaitable et indispensable pour la CUMPM de se doter d'une stratégie de développement économique, pour être crédible, le diagnostic comme la prospective ou encore les propositions avancées doivent s'appuyer sur la situation des 18

communes pour une mise en commun et un aménagement cohérent du territoire de Marseille Provence Métropole, avec une ambition commune, une ambition partagée.

Or, ce document de stratégie économique, dont M. Turret nous dit qu'il a été le fruit d'un travail collectif, à ma connaissance, il n'a fait l'objet d'aucun travail de concertation en amont pas plus avec les communes et les élus qu'avec les partenaires institutionnels, économiques ou sociaux. D'ailleurs, c'est une règle. S'il y avait vraiment eu une concertation avec les partenaires, Monsieur le Président, cela aurait peut-être permis d'autres choix et d'autres financements si l'on avait réfléchi à la bonne chaîne en terme d'aménagement du territoire. Je pense par exemple sur le tronçon que vous avez retenu pour le tramway ou comment vous avez détourné la vocation initiale de l'établissement public d'Euromed vers le foncier alors que c'est l'économie et les enjeux euroméditerranéens qui prédominaient en 1996 quand Robert Vigouroux et le Premier Ministre, M. Balladur avait lancé l'établissement public Euromed.

Pourtant s'il faut retenir une recommandation du Conseil de Développement dans son rapport remis le 9 mai 2007 – que nous découvrons 7 mois après, en annexe de votre délibération - c'est celle qui demande *“à la Communauté Urbaine d'adopter une position de rassembleur et de promouvoir le JOUER COLLECTIF”*. Or, vous faites l'inverse. Puisque depuis le 9 mai 2007, aucune information, aucun travail partagé d'analyse, aucun travail de diagnostic et de prospective n'a été engagé - comme ce fut, d'une certaine manière, le cas pour le PDU, le PLH ou le schéma des vocations littorales, - même s'il n'y a pas toujours le consensus à l'arrivée sur les choix que vous avez effectués -.

Comment voulez-vous, dans ces conditions, que votre démarche n'apparaisse pas pour ce qu'elle est ? Une démarche électorale.

Par exemple : Vous évoquez, dans le rapport que vous nous demandez de voter, la période 75/95 en termes de perte de 150.000 habitants et 50.000 emplois privés sur Marseille ; et celle de 95/2006 comme une inversion réussie parce que *“les entreprises de MPM ont créé 41.000 emplois”* permettant de réduire le chômage à Marseille de 19,6% à 12,7%. Bien. Mais puisqu'il s'agit des entreprises de Marseille Provence Métropole, il aurait fallu parler des retombées pour les 17 autres communes, ou encore des délocalisations internes à Marseille Provence Métropole, comme l'entreprise des moteurs Baudouin.

Et ne pas oublier non plus que Marseille, ce que M. Turret a évoqué rapidement, c'est 40.000 Rmistes et 27% de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté, pourcentage en augmentation sensible ces dernières années du fait de la politique de votre Gouvernement, le Gouvernement que vous soutenez.

Idée fausse Monsieur Turret ? Sur la question de la formation n'y a-t-il pas un vrai problème entre ce nombre de chômeurs, leur qualification ou l'absence de qualification et les emplois proposés aujourd'hui à Marseille. Tous les professionnels le reconnaissent aujourd'hui, en premier au niveau des entreprises. Que dit-on au niveau de la formation ? Que dit-on au niveau de la filière maritime et portuaire, si on veut que notre Port joue dans la cour des grands dans le cadre des échanges et de la mondialisation ? Vous ne dites rien de ce point de vue.

Autre exemple : Toujours dans ce même rapport on parle de *“stratégie de développement économique pour tous LES MARSEILLAIS”*, de *“demande des MARSEILLAIS”*, *“d'effort commun ou d'image transformée MPM et de la Ville de Marseille”* ...Bien. Mais quid de nos concitoyens des 17 autres communes ? Comment peut-on laisser plus de 200.000 personnes de côté, quand on est Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ?

Et qu'on ne vienne pas répondre qu'il ne s'agirait que d'un document de travail. Parce que dans ce cas la solution est simple : il faut retirer la délibération et se mettre réellement au travail dans les 17 communes, avec Marseille, avec les commissions de MPM et avec nos partenaires. C'est ce que nous vous demandons, Monsieur le Président.

Dans cette attente, vous l'aurez compris, nous ne pouvons pas apporter notre caution à un catalogue de campagne électorale, ni par voie de conséquence participer au vote qui nous est demandé aujourd'hui.

Monsieur MENNUCCI.- Monsieur le Président, vous m'excuserez, car je ne pourrai pas attendre votre réponse, j'ai un problème. Ce n'est pas très grave, je suis simplement en train de déménager et il faut que j'aille relayer ma mère.

Monsieur LE PRESIDENT.- Tant que ce n'est pas le Maire.

(Rires)

Monsieur Menucci change encore de secteur !

Monsieur MENNUCCI.- Vous vous trompez complètement car je passe de la Corniche aux Catalans. Je me rapproche !

Vous avez vu, je me suis tiré à quatre épingles ce matin ! Je me suis lavé, et je sens bon. Et je n'ai pas de « pull serpillière » par ailleurs.

Monsieur LE PRESIDENT.- Et vous n'avez pas le talent des journalistes de Libération.

Monsieur MENNUCCI.- Stratégie de développement dites-vous !

Mais le terrain est mal choisi et les acteurs sont ignorés.

Les forces sont méconnues dans votre rapport et la dynamique incomprise.

Les moyens sont dérisoires et votre volonté, comme l'a souligné le Sénateur Bret, est de faire un document électoral.

Une stratégie pertinente, car ce serait vraiment nécessaire de faire ce travail, prendrait d'abord avantage du terrain.

Et celui de Marseille et de notre Métropole reste d'abord et avant tout la Méditerranée ! C'est la mer comme espace de circulation des hommes et des biens ; comme espace de la deuxième mondialisation.

Fernand Braudel l'avait bien démontré et sa démonstration dans La Méditerranée aux temps de Philippe IV est toujours valable.

Monsieur LE PRESIDENT.- On disait Philippe IV Le Bel.

Monsieur MENNUCCI.- Je crois que vous faites une erreur car il s'agit de Philippe IV le Roi d'Espagne. Vous venez de vous tromper..., c'est bien pour un professeur d'histoire. Mais je vous ferai parvenir pour Noël l'ouvrage de M. Braudel puisque manifestement, vous ne l'aviez pas lu.

« La Méditerranée irrigue la France et l'Europe par le port de Marseille » disait donc Fernand Braudel, parlant de Philippe d'Espagne et non pas de Philippe le Bel.

Notre terre d'expansion c'est la mer !

Or, la Méditerranée comme espace économique culturel et politique, vous échappe dans votre document !

Vous rêvez de Milan, de Turin, alors qu'il faudrait parler de Gênes et de Barcelone.

Vous rêvez de Bordeaux, de Toulouse, de Lyon : quelle ambition pour notre métropole !

Vous prétendez faire levier au développement économique et vous négligez les forces d'appui. Une stratégie pertinente mobiliserait les acteurs pour faire mouvement.

Or l'Europe, l'État, la Région, le Département, sont les grands absents de votre

raisonnement. Tout comme les Communautés d'agglomérations qui nous sont les plus proches. Comment développer le territoire sans ces institutions publiques qui ont des décisions qui leur appartiennent ? Sans intégrer leurs politiques ? Sans peser sur leurs politiques ? Sans même parler de nos communes membres ! Sur les 190 actions que vous énumérez seules 7 concernent explicitement d'autres communes que Marseille.

Quelle réflexion concertée, quelle démarche de débat, quelles analyses communes, bref quelle mobilisation collective avons-nous menée sur de tels enjeux ?

Marseille Provence Métropole ne se développera pas sans une politique ambitieuse de partenariat avec les institutions qui induisent, produisent ou soutiennent le développement euroméditerranéen.

Toute réflexion économique, toute ambition qui néglige au point de l'ignorer, la puissance publique perd sa crédibilité.

Vous n'affichez aucune volonté d'ouverture nationale sur les pôles de compétitivité qui font la dynamique du territoire. Vous n'affichez aucune volonté d'ouverture au niveau européen et international en ne considérant qu'un modèle local strictement concurrentiel et en aucune manière coopérative dans l'Europe méditerranéenne. Vous ne voyez qu'un monde de concurrence et de conflits là où l'avenir est à la coopération et au co-développement.

Une stratégie qui néglige le terrain se trompe de ressources.

Le modèle économique sous-jacent au programme que vous affichez est fondé sur les faiblesses et non sur les forces de la métropole marseillaise.

Le Conseil de Développement a fortement relevé les faiblesses structurelles de notre territoire métropolitain. Et c'est sur ces déficiences que vous voulez produire une dynamique économique. Au lieu d'appuyer le développement économique sur les atouts réels de la métropole, vous voulez refonder toute une dynamique sur les faiblesses les plus criantes de l'économie marseillaise.

Vous voulez faire de la métropole marseillaise une économie tertiaire, économie de la connaissance, économie résidentielle et du tourisme de croisière. Mais Marseille est un port d'échanges de biens et de populations. Marseille n'est pas une économie de l'immatériel et du virtuel, Marseille est une économie de la réalité de ce qui se produit sur son port et transports qui y existent. C'est un port à vocation industrielle et c'est un port à vocation mondiale. Le terrain d'avenir pour Marseille c'est celui du commerce physique, de l'échange des biens, de l'échange des matières et de l'échange des hommes, c'est celui des bites d'amarrage et non des bits informatiques. Faites le raisonnement. Ces bits-là n'ont pas besoin de la Méditerranée pour circuler et vous vous retrouvez dans une concurrence extrême avec des gens qui sont bien plus avancés que vous. Or, vous avez des atouts et vous les négligez.

Une voix. - C'est la CGT !

Monsieur MENNUCCI. - Si maintenant parler de port, d'industrie et de travail, c'est être de la CGT, c'est que vous êtes vraiment tombés dans une vision complètement archaïque de la réalité et on a du souci à se faire pour la suite.

Un programme ambitieux nous dites-vous !

190 mesures énoncées dans votre document.

300 millions d'euros sur 6 ans !

A qui espérez-vous faire croire qu'une telle accumulation se paye de si peu de moyens ? Ou bien alors de mots seulement ?

Où sont les financements croisés et les financements européens ? Comment sont ventilés les financements par actions ? Quelle est la crédibilité économique de cette

débauche d'intentions ?

Vous n'avez pas les moyens de votre ambition et vous ne pouvez pas l'écrire dans votre programme donc, c'est une espèce de salmigondis de bonnes intentions !

La preuve, le rapport des orientations budgétaires qui nous a été soumis tout à l'heure annonce l'austérité et la limitation de l'investissement à 150 M€ en 2008, hors métro et tramway. Sur la base de vos propres chiffres, il faudrait pourtant augmenter en 2008 notre effort d'investissement en faveur du développement économique de 50%.

En réalité, vous cédez aux modes passagères et au mimétisme des pratiques. Vous voulez faire comme les autres mais mieux que les autres. Pour les imiter vous décidez d'y aller, mais avec 10 ans de retard. Et pour les dépasser, vous vous appuyez non pas sur nos forces, mais sur nos faiblesses!

Oui ! A ce rythme et dans cette direction, vous allez réussir à faire échouer le bateau Marseille !

Les mots magiques et les formules incantatoires ne parviennent pas à masquer que Marseille et sa métropole demeurent l'impensé de votre prétendue stratégie.

Vous dites souvent que vous n'avez pas la baguette magique d'Harry Potter, mais ce matin, en nous présentant ce rapport, en sortant ce lapin du chapeau, vous croyez que la période des cadeaux et là et vous croyez encore faire illusion.

J'espère pour Marseille, que c'est la dernière fois.

(Applaudissements)

Monsieur TIXIER.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je suis obligé d'intervenir sur cette proposition de projet économique non pas dans une ambiance préélectorale et je regrette (je crois que nous sommes beaucoup à regretter) que les recherches de travail en commun qui nous avaient rapprochés dans les premières années de cette Communauté Urbaine et qui, je crois, nous enrichissaient tous, et chaque ville était enrichie par les expériences des autres, s'éloignent depuis quelques temps. Aujourd'hui, j'entends des interventions caricaturales qui me semblent faites par les uns et par les autres, (et je leur dis très respectueusement), je vais prendre des exemples que je connais peut-être un peu mieux, ceux de l'Est du département.

On nous a donné des leçons durant toute cette séance ou du moins, on a tenté de le faire. Que l'on ne nous donne pas de leçons sur le développement économique venant de la Gauche quand on connaît ce que nous connaissons. Il est aujourd'hui reconnu de nous tous qu'un des atouts dont nous bénéficions aujourd'hui et pour les années à venir dans la création d'emploi dans MPM, dans le développement de richesses dans MPM, c'est le développement de la zone Athélia à La Ciotat sur 50 hectares qui va permettre à des dizaines d'entreprises importantes de venir s'implanter et cela va créer 3 à 4000 emplois. Nous le savons.

Or, cette zone Athélia de 50 hectares, à qui doit-on son existence ? Est-ce à la Gauche, à M. Mennucci, à mon ami Robert Bret, au Parti Socialiste, au Parti Communiste ? Est-ce à Mme Sanna ?

Mon cher Robert, si vous connaissiez aussi bien l'histoire de La Ciotat que celle de la RTM, puisque vous êtes maintenant un spécialiste des alarmes incessantes, j'y reviendrai car j'ai entendu des choses qui me déçoivent de votre part. Sur La Ciotat, justement quand Patrick Boré, toute l'équipe et moi-même avons été élus à La Ciotat, nous avions prévu dans notre programme l'extension d'Athélia.

Le 17 août 2001, nous avons reçu de la part de la Préfecture la notification de la Directive Territoriale de l'Aménagement avec l'accord de Mme Sanna et la représentante de La Ciotat dans votre groupe que je ne vois plus depuis quelques temps, Mme Bobbia-Tosi. Nous avons appris et je me rappelle l'appel de Patrick Boré me disant : « Viens voir, c'est

une histoire de fous ». La DTA, avec l'accord de la municipalité Sanna, interdisait l'extension d'Athélia !

Or, en Commission Développement Economique et tous les membres de cette Commission le savent, j'ai alerté à la demande des élus de La Ciotat sur cette situation et c'est grâce aux élus actuels de La Ciotat et c'est grâce à tous les élus de la Commission Développement Economique, je leur rends hommage, qui tous à l'unanimité, Communistes, Socialistes et les autres, ont demandé à la Communauté Urbaine de nous aider à essayer de renverser ce qui était malheureusement inscrit.

Vous savez combien il est difficile – je rends hommage moi aussi à l'administration et notamment à notre ami Olivier Latil d'Albertas et son équipe, à toutes les compétences de la Communauté Urbaine et à l'appui heureusement de notre Président Jean-Claude Gaudin – car pour arriver à faire changer une DTA qui exclut l'extension d'Athélia, il a fallu deux ans de démarches, de contre-expertises. On s'est déplacé trois fois sur les lieux. La DIREN nous disait que ce n'était pas possible à cause de tel arbre, de telle faune etc. Nous aussi, nous avons eu notre lys.

Donc, ce n'est pas, mon cher Robert, grâce à Rosie Sanna ou grâce à l'équipe de Gauche qui était à l'époque à La Ciotat, mais c'est grâce à la Communauté Urbaine d'aujourd'hui que 50 hectares vont apporter des richesses et connaître un grand développement. C'est concret !

Soyons concrets. Ne racontons pas des choses excessives parce que l'on est en campagne électorale. S'agissant de la RTM, durant les années que nous avons passées ensemble, j'ai toujours beaucoup apprécié votre objectivité ainsi que celle de Francis Allouch. Aujourd'hui, on prend des positions qui sont très excessives. Heureusement que Jacques Rocca-Serra et Laurent Michel, mon Vice-président, à qui je délègue les problèmes financiers car il est d'une compétence extrême et toute l'équipe du Conseil d'administration, travaillent dans le même sens. La RTM est sur la bonne voie. Au niveau du développement économique, nous sommes sur la bonne voie et ce n'est pas grâce à vous.

(Applaudissements)

Madame BRUNET.- Monsieur le Président, mes chers collègues, je voudrais compléter sur ce thème du développement économique et sur ce rapport qui nous est présenté aujourd'hui en étant sidérée d'avoir entendu ce que je viens d'entendre. Car s'il y a bien un domaine où il y a l'unanimité des acteurs économiques, c'est sur le succès, la lancée sur laquelle nous sommes depuis des années et sur laquelle il faut continuer. Tout d'abord, je suis étonnée d'entendre parler de programme électoral. Notre Communauté Urbaine est jeune, elle ne date que de 2000 et tout cela est long à mettre en place. Nous avons eu de multiples Commissions Développement Economique où l'on nous a présenté Euroméditerranée, les ZAC, les pôles de compétitivité. On ne découvre pas cela aujourd'hui, ce rapport est excellent tant sur le fond que sur la forme et je félicite les services, le Président de la Commission Jean-Louis Tourret car il a le mérite de mettre en forme et de bien structurer ce que l'on sait et de nous donner des perspectives, des actions et des actions concrètes et ce qui est rarissime, mesurables puisqu'on a même à la fin du rapport, un tableau de bord qui permet de suivre et de mesurer les résultats. Je pense que c'est suffisamment rare pour le souligner.

Ce qui me paraît également important, c'est la cohérence de ce qui nous est présenté, en terme d'action économique, mais aussi avec les autres domaines de compétences que sont les transports. On a commencé par structurer tout ce qui est déplacement et on complète avec l'économie. Quand on voit que l'on est sollicité par Eurocopter, le Pôle de la Belle de Mai pour le plan de déplacements des entreprises qui est la suite logique du PDU, je crois que l'on voit que l'on a une cohérence d'action.

Je voulais également parler de l'emploi industriel. On a beaucoup parlé de La Ciotat, mais c'est vrai que c'est bien sur l'économie de la connaissance qu'il faut investir

puisque c'est par l'innovation que l'on arrive à stabiliser l'emploi industriel. Quand on entend dire que l'on ne capitalise pas sur nos atouts, je suis plus qu'étonnée. *Les Echos* du 13 décembre consacre une page entière au port de Marseille. Une autre page est consacrée au port de La Ciotat où l'on écrit que La Ciotat vit une nouvelle jeunesse et a réussi à reconvertir ce site. Les acteurs économiques sur ce site disent que ce sera très prochainement une capitale pour tout ce qui concerne la réparation de haute plaisance. C'est un succès incontestable.

J'illustrerai aussi mon propos car j'aime bien illustrer concrètement les choses. Je fais partie du comité de coordination sur le site Diebolt puisque malheureusement les salariés doivent se reclasser. En quelques mois, sur 123 personnes à reclasser, 81 ont déjà trouvé des solutions et notamment à La Ciotat. C'est la preuve incontestable que l'on est sur cette lancée. Il y a encore quelques années, je peux vous dire, pour avoir malheureusement vécu d'autres plans sociaux, que les salariés avaient beaucoup de mal à se reconvertir et qu'aujourd'hui, cela se fait beaucoup plus rapidement.

Puis, je voulais apporter une précision sur l'enseignement supérieur et l'économie de la connaissance. On n'a pas parlé de l'Ecole de Commerce Euromed Marseille. J'ai la chance de faire passer les concours tous les ans et de voir des jeunes qui viennent de la France entière et de l'étranger. Quand on entend ce qu'ils disent sur Marseille, on voit que ça bouge, ça change, ils ont envie d'y venir. En 5 ans, cette école est passée à la huitième position des écoles de commerce en France et pour la première fois, elle est entrée dans le palmarès des écoles de commerce du Financial Times et je crois que cela fait partie de l'ensemble de nos succès sur lesquels on ne peut que capitaliser.

Je suis donc vraiment très étonnée d'entendre ce que j'ai entendu car au contraire, là nous capitalisons sur nos atouts. Nous avons 180 directions concrètes qui ne sont pas de belles intentions. Il y a un financement de 300 millions d'euros mais surtout ce qui est important, c'est que cela doit générer 5 fois plus d'investissement privé. Car l'argent public n'a aucun intérêt à être injecté s'il ne génère pas derrière de l'argent privé. Il faut attirer les entreprises et elles ne viendront que si l'on cible bien et que si l'on investit là où il faut.

Mes chers collègues, puisque nous sommes à l'heure de choix décisifs pour notre économie, j'aurais envie de finir avec une phrase de Saint-Exupéry que je trouve admirable : « *L'avenir, nous n'avons pas à le prévoir, nous avons à le permettre* ».

(Applaudissements)

Monsieur MUSELIER.- Monsieur le Président, je voudrais dire que je ne comprends pas que M. Mennucci ne soit pas resté. Que les choses soient claires. Quand on dit que l'on a un problème personnel, c'est que c'est un problème personnel. Traiter un problème de déménagement de sa mère relève d'un problème de logistique ou d'intendance, cela n'a rien à voir avec un problème personnel. Autant j'accepte très bien et je présente toutes mes condoléances à toute l'équipe socialiste qui est à l'extérieur car elle a deux hommages à rendre à ses amis et je me porte solidaire de cela. Mais pour le reste, cela ne me paraît pas sérieux du tout.

(Applaudissements)

En ce qui concerne notre plan et ce qui a été dit tout à l'heure, nous témoignons par des actes concrets et des symboles très forts, du redressement de la Ville de Marseille ou de la Communauté Urbaine. J'en reprendrai quelques-uns.

On ne paie pas d'impôt ou si l'on en paie, ils n'augmentent pas. Ils n'augmentent pas parce que l'on a réussi à attirer les entreprises, à créer des emplois et on a une politique de développement économique qui est reconnue partout. Je ne citerai comme exemple que la récente enquête auprès de 220 dirigeants d'entreprises répartis à travers le monde qui nous dit que Marseille est la ville en France qui a le plus amélioré son attractivité au cours

des 5 dernières années. 71% d'entre eux sont confiants dans l'évolution économique de la ville. Voilà pour le premier volet.

En ce qui concerne le deuxième volet, je citerai un acte concret très clair. Nous avons inauguré la semaine dernière la gare. Le renouveau de la gare ou du port sont des symboles de logistique et de déplacements urbains essentiels. Si on met bout à bout Marignane qui se développe avec MP² qui a repris son troisième rang d'aéroport, le Port de Marseille, qui a une stratégie pour redévelopper en fonction de Marseille-Fos ou des bassins Est son complexe industrialoportuaire, la gare qui est neuve, on voit bien la nécessité pour une grande métropole d'avoir une logistique forte.

En ce qui concerne le renouveau de notre relation avec la mer et la relation ville / port. Comme chacun de vous, je passe régulièrement sur ces passerelles qui bordent le port. Qui, il y a 10 ans, aurait pu dire qu'il se passerait autant de choses, autant de rénovation urbaine ? Quand je vois ces hangars qui tombent les uns derrière les autres, la création de la gare maritime et la vue que l'on a de nouveau sur la mer, quand je vois les grues pour les constructions d'immeubles qui font 12 ou 13 étages et la tour CMA CGM de M. Saadé qui grandit d'un étage par semaine, à ce confluent d'autoroutes, je trouve que c'est un symbole qui est assez exceptionnel et un acte très fort et très concret du développement de notre cité.

Nous sommes obligés de parler de politique puisque l'on nous reproche de faire de la politique. Certains ne restent pas pour en parler. Pour ma part, je fais de la politique et j'en fais volontiers.

Monsieur le Maire, Monsieur le Président, mon cher Jean-Claude, depuis 1993, nous travaillons ensemble. En permanence, on a essayé de nous diviser, de nous séparer. La réalité est que l'on n'y arrive pas et que l'on a beaucoup de plaisir à travailler ensemble et que cela profite aux Marseillais.

(Applaudissements)

Je suis toujours interpellé par les autres car si notre équipe fonctionne, je regarde aussi celle des autres. Et j'ai particulièrement apprécié cette semaine la conférence de presse de M. Sanmarco. M. Sanmarco a pris une décision politique très claire, celle de venir travailler dans notre équipe. Je salue M. Sanmarco car lorsque je l'ai vu, je ne savais pas très bien ce qu'il allait dire. Mais il a dit : *« Je suis un homme de Gauche et je reste un homme de Gauche. Pour autant, en ce qui concerne le logement, l'emploi, les transports, ce que vous avez fait n'est peut-être pas fondamentalement parfait, mais c'est suffisamment intéressant pour que je puisse venir avec vous parce que je me retrouve dans cette logique pragmatique de service auprès des Marseillais. »*.

(Applaudissements)

En face, je constate quelque chose qui me sidère. Ce sont des constats froids, mais je crois que ce sont des constats objectifs. Vous avez la réunion, vous Monsieur le Maire, en tant que Président de la Communauté Urbaine, avec les autres Maires, toutes sensibilités politiques confondues. Quand vous avez des Maires de la même majorité, il est normal d'avoir une solidarité et que ces derniers votent et soient en parfait accord avec vous. Mais je suis sidéré que les Maires d'une autre sensibilité, qui ont leurs propres responsabilités en tant que responsables politiques vis-à-vis de leurs concitoyens, prennent des positions de soutien de l'action de la Communauté Urbaine parce qu'elle est pragmatique, juste et la plus équilibrée possible avec les moyens qui sont à notre disposition et que les responsables politiques des Groupes, qu'ils soient socialistes ou communistes, soient sans arrêt en permanence contre vous et contre les Maires de leur propre équipe. Je trouve cela ahurissant.

(Applaudissements)

En ce qui concerne la nouvelle donne politique qui est en train de se mettre en place à Marseille, on vient d'apprendre cette semaine que M. Bennahmias était désigné comme candidat pour le MoDem. J'en suis navré pour M. Rocca-Serra.

Je regarde les équilibres politiques et je regarde ceux qui travaillent pour la ville. Je vois ceux qui travaillent avec une certaine objectivité. Quand je vois M. Rocca-Serra qui s'est donné du mal, qui a été loyal à sa formation politique, qui a été loyal à Marseille, qui a été loyal pour la RTM, et qui a sur le plan des hommes et des femmes qui travaillent à la RTM réussi quelque chose de remarquable en terme d'évolution du système, je constate que l'on se retrouve dans un système où l'on a préféré M. Bennahmias à M. Rocca-Serra qui avait été le candidat socialiste communiste, vert contre moi aux dernières législatives et qui n'a même pas réussi à passer le premier tour !

Un dernier point et le plus important, par rapport à l'intervention de M. Mennucci sur l'union de la Méditerranée. Il disait que l'on manquait de souffle, d'envergure, d'ambition. Les bras m'en tombent. Je me permettrai très modestement, compte tenu de ce qu'a dit M. Mennucci avec son talent naturel, de rappeler que j'ai eu l'honneur de présider une mission d'information dont j'ai rendu le rapport la semaine dernière « Construire l'union méditerranéenne ». Je l'ai ici et je le donnerai à M. Mennucci. Dans ce rapport, ce sont les propositions de l'Assemblée Nationale qui ont été votées à l'unanimité de la mission, à l'unanimité de la Commission des Affaires Etrangères et qui sont reprises par l'Assemblée Nationale. Je me permets de rappeler que dans cette mission et cette Commission siègent Mme Guigou, qui n'est pas fondamentalement une de mes amies politiques et M. Vauzelle, qui n'est pas mon meilleur ami sur le plan politique. Je me permets simplement de lire la dernière phrase de ce rapport : *« La mission parlementaire souhaite que les propositions qu'elle énonce sous la forme d'un plan en 5 points soient soumises à nos partenaires du Sud pour être discutées et débattues lors du sommet de juin prochain qui devrait se tenir à Marseille où se réuniront tous les Etats désireux de construire ensemble l'union de la Méditerranée. »*

(Applaudissements)

Au-delà d'avoir attiré la Banque Mondiale, le Conseil Mondial de l'Eau, l'AFD, Ubifrance, l'ARD etc. , nous avons en plus la possibilité de faire ici à Marseille, le GMED, en juin avec la volonté du Président de la République et le soutien de la totalité des parlementaires de Gauche ou de Droite pour faire de Marseille la capitale euroméditerranéenne que nous souhaitons. Voilà nos enjeux, voilà notre volonté, voilà notre travail. Je pense fondamentalement que si nous devons parler de l'union de la Méditerranée, nous sommes parfaitement bien placés aujourd'hui pour imposer Marseille comme le cœur du système.

(Applaudissements)

Monsieur BONIFAY. - Monsieur le Président, mes chers collègues, de toutes ces interventions sur la stratégie du développement économique, il en ressort quand même un point central, c'est la position de port de Marseille. Evidemment, Marseille a été fondée il y a 2600 ans par les Phéniciens, par les Phocéens, qui étaient des Phéniciens et aujourd'hui encore, la réalité géographique s'impose à nous.

Toute notre stratégie du développement économique tourne autour du port, des échanges, de l'Euroméditerranée et de tout ce que les intervenants précédents ont longuement expliqué.

Je voudrais simplement vous parler d'un problème très ponctuel mais qui est particulièrement significatif des positions des uns et des autres par rapport à l'amour que l'on a de Marseille. Je suis administrateur de l'Institut National de la Plongée Professionnelle où j'ai l'honneur de représenter la Communauté Urbaine depuis quelques années. C'est un outil unique qui est envié dans toute l'Europe car il permet de former des plongeurs qui par la suite vont être ceux qui sur les barges vont réparer pour le pétrole, qui par la suite vont

former les scaphandriers à la fois pour la plaisance et pour le monde industriel, l'INPP est un outil irremplaçable. C'est une expérience ponctuelle, bien loin de la stratégie de développement économique mais qui est un des atouts essentiels pour Marseille et pour son port.

Il y a quelques années, l'INPP a connu quelques difficultés car il a des lourds investissements à financer. Il a été décidé devant le Préfet que les trois collectivités locales : la Région, le Département et MPM financeraient des investissements à hauteur de 600 000 euros. C'était il y a 4 ans, en février 2004. La Région et MPM ont exécuté leur engagement et ont versé 200 000 euros dans les temps et elles ont continué à subventionner régulièrement cet institut. Or depuis bientôt 4 ans nous attendons que M. le Président du Conseil Général honore sa signature et verse enfin la quote-part prévue.

De plus sur le site de l'INPP à la Pointe Rouge, que je vous invite à visiter, il y a un foyer hôtel qui accueillent les scaphandriers, les plongeurs en formation. Cet outil remarquable est la propriété de l'OPAC, donc du Conseil Général. Depuis 20 ans, aucune rénovation n'a été faite dans ce foyer-hôtel et aujourd'hui, les plongeurs du SDIS menacent de retirer leur chiffre d'affaires à l'INPP qui est de 400 000 euros, (environ 15% du chiffre d'affaires) s'ils ne sont plus accueillis dans des conditions décentes.

Je voudrais simplement attirer l'attention de ces élus que j'ai l'honneur de représenter à l'INPP sur la réalité des choses. On peut manifester l'amour pour Marseille, on peut dire que l'on veut faire gagner Marseille, mais dans la réalité, que fait-on ? Le Conseil Général ne fait rien pour faire gagner Marseille, n'aide absolument pas cet institut. J'ai voulu profiter, Monsieur le Président, de la fin de cette mandature pour faire le bilan de l'action que j'ai menée au sein de l'INPP et vous montrer à travers un petit exemple quels sont les véritables amants de Marseille. Merci.

(Applaudissements)

Monsieur TOURRET.- Monsieur le Président, chers amis, je voudrais remercier tous nos amis qui ont accompagné ce travail et qui naturellement ont fait part de leurs remarques positives. Je dois dire que ce qui a été dit par l'opposition constitue pour moi une grande déception. En effet, le succès est là. Je résumerai rapidement les choses, mais tout le monde le sait, le succès est là.

Nous avons permis la création de 41 000 emplois en 10 ans, c'est-à-dire qu'année après année, ce sont 5000 emplois nouveaux qui sont créés et c'est pour cela que le chômage baisse.

Deuxième remarque sur notre méthode. Notre méthode est simple. En psychologie, elle s'appelle l'affirmation de soi. Nous devons dire ce que nous faisons. Nous n'allons pas nous répandre partout toute la journée, pleurer sur ceci ou cela. Nous sommes suffisamment grands. Nous avons de quoi faire. Aide-toi et le ciel t'aidera. Ce document est l'affirmation de soi. Voilà ce que nous voulons faire, voilà ce que nous sommes et ceux qui veulent nous aider sont les bienvenus.

La Méditerranée. L'intervention du Groupe Socialiste est ahurissante. Il nous dit que nous n'avons pas parlé de la Méditerranée. Mais je rappelle le titre : « *Marseille Provence Métropole, métropole euroméditerranéenne* ». Si nous ne savions pas que la Méditerranée est notre avenir, je ne crois pas qu'on ait besoin qu'on nous l'apprenne.

Ensuite, cette idée qu'il a deux types d'échanges : les échanges physiques et les échanges intellectuels. Comme si nous étions des purs esprits. Et un mot a été oublié par l'opposition, c'est « métropole des échanges ». Mais les échanges, ce sont bien évidemment les matières, le port, l'aéroport, les voies ferrées, les flux physiques. Mais à côté du physique, naturellement il faut aussi être une métropole de la connaissance, de l'intelligence. C'est bien l'addition des deux. Notre avenir est là, dans les échanges physiques et la connaissance.

Enfin, autre remarque totalement absurde : nous aurions oublié les communes autour de Marseille ! Mais sur les 30 à 35 000 emplois que nous voulons créer, nous savons parfaitement que pratiquement la moitié sera créée dans les communes environnantes. Les ZAC que nous faisons à Marignane, que nous ferons à Ensues-la-Redonne, que nous faisons à La Ciotat sont naturellement en dehors de Marseille donc les emplois seront créés partout.

Tout cela pour dire que l'intervention de l'opposition a été pour moi particulièrement décevante car j'aurais aimé, sur ce document de réflexion, qu'on m'apporte des compléments intellectuels et pas des absurdités.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Mille mercis à Jean-Louis Tourret et aux intervenants. J'apporterai quelques précisions chiffrées car à force d'être caricatural, on ne démontre rien. A force de vouloir dire que tout ce que les autres font est mauvais, on ne peut pas bien entendu accepter cela.

Sur la période 2002-2007, MPM et la Ville de Marseille ont consacré 186M€ à l'économie (70 M€ pour MPM et 116 M€ pour la Ville de Marseille) : les grands postes de dépenses ont été Euroméditerranée, l'Enseignement Supérieur et la Recherche, les acquisitions foncières et l'immobilier d'entreprise, l'accompagnement des entreprises, le tourisme (Ville de Marseille), la promotion économique. Soit une dépense moyenne de 31 M€ par an.

Le programme pour 2008-2014 marque une forte accélération avec un projet de budget de 304 M€ (175 M€ pour MPM et 129 M€ pour la Ville de Marseille). Soit une moyenne de 50,7 M€ par an répartis sur les mêmes postes selon le document examiné ce matin.

Bien entendu, nous sommes attentifs à ne pas promettre n'importe quoi, mais à essayer d'avoir, dans des enveloppes bien construites, la possibilité d'aller de l'avant. Sur la politique en union avec la Méditerranée, que cherche-t-on à démontrer ?

Tout d'abord, le travail que Renaud Muselier a fait avec la mission composée de parlementaires de différents groupes a été approuvé à l'unanimité. Deuxièmement faut-il revenir sur les liens privilégiés que nous avons avec les pays autour et riverains de la Méditerranée, les trois pays du Maghreb, bien entendu, mais également au-delà avec d'autres comme Israël ? Nous avons ces liens et nous souhaitons le succès de cette union de la Méditerranée.

Jadis, on évoquait le processus de Barcelone qui n'a pas été une réussite complète et qui n'a pas été non plus un échec, mais nous l'avons vécu comme étant injuste. Car l'Europe, qui voulait s'ouvrir vers l'Est, a offert 40 fois plus d'aides financières aux pays de l'Est qu'aux pays du Sud de l'Europe et donc du pourtour méditerranéen. En cela, personne ne pourra nous prendre en flagrant délit. Et si dans cette ville, les Communautés arrivent à dialoguer entre elles, à se respecter, à se rencontrer, c'est peut-être aussi parce qu'il y a eu une spécificité marseillaise que les uns et les autres nous nous sommes efforcés de réaliser. Ce ne sont pas des invectives, ce ne sont pas des aspects caricaturaux, ce ne sont pas des expressions brutales qui facilitent les choses, mais au contraire, le respect, le dialogue, la fraternité et la générosité. En tenant dans les enveloppes, c'est exactement mes chers amis, ce que notre majorité a fait et ce que notre majorité peut faire dans les années à venir.

(Applaudissements)

Je mets aux voix.

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté.

Le Groupe Communistes et Partenaires ne participe pas au vote.

ECO 002-17/12/07 CC - Concession d'aménagement n°97/580 "Mourepiane Littoral" à Marseille (16ème arrdt) - Approbation du Compte Rendu à la Collectivité au 31 décembre 2006

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

ECO 003-17/12/07 CC - Convention publique d'aménagement n°98/249 "Saint Marcel/la Valbarelle" à Marseille (11ème arrdt) - Approbation du compte rendu annuel à la collectivité au 31 décembre 2006

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

ECO 004-17/12/07 CC - Avis concernant l'autorisation d'exploitation commerciale du magasin GEDIMAT à La Ciotat.

Monsieur TOURRET.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Merci de cet énorme travail Monsieur Tourret.

DÉCHETS - PROPRETÉ - EAU - ASSAINISSEMENT.

DPEA 001-17/12/07 CC - Approbation de la modification du zonage d'assainissement collectif et non collectif de Marseille Provence Métropole sur le territoire de Septèmes-Les-Vallons

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

DPEA 002-17/12/07 CC - Contrat d'affermage des services de l'eau et de l'assainissement de la commune de Cassis - Approbation de l'avenant n° 8 relatif à la prolongation de délai.

Monsieur ASSANTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOIRIE ET SIGNALISATION

VOI 001-17/12/07 CC - Réalisation de la voie U430 à Marseille (10ème arrdt) - Liaison entre le giratoire Audoli et la traverse Chanteperdrix - Revalorisation et affectation de l'Autorisation de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Ce rapport a été approuvé à l'unanimité en Commission.

Madame BOET.- Monsieur le Président, chers collègues.

Monsieur le Président, vous nous avez souvent dit que ce qui nous guidait ici était l'intérêt général et non l'intérêt particulier. J'ai retenu parmi vos leçons, celle-ci. L'intérêt général ne doit pas consister à déplacer les nuisances d'un point à un autre. Et il faut résoudre les problèmes tels qu'ils se posent.

Ce rapport est loin de le faire. D'ailleurs, nous devons délibérer sur deux rapports, le rapport relatif à la remise du rapport du commissaire enquêteur, et l'appel d'offres. L'appel d'offres a été retiré pour la simple et bonne raison que nous n'avons pas les éléments techniques du rapport. Nous délibérons encore à l'aveugle aujourd'hui.

Les éléments que j'ai ont été apportés lors d'une réunion de concertation qu'avait organisée M. Teissier et qui a suscité de nombreux débats. Des éléments apportés par les riverains repris dans le rapport du commissaire enquêteur n'ont pas été repris dans l'avant-projet.

Cette voie, Monsieur le Président est présentée comme une voie de desserte locale. Elle mesure 650 mètres. En fait, on appelle cela U430, mais c'est seulement un tronçon de la U430. Ce tronçon sera construit, s'il est construit, avant le boulevard urbain sud. Je rappelle pour celles et ceux de notre Assemblée qui ne connaissent pas la problématique de la U430 que c'est une voie qui partirait du rond-point Jean Perrin dans le 10^{ème} arrondissement et qui est sensée aller jusqu'à Intermarché à Saint Loup dans le 10^{ème} arrondissement, c'est-à-dire rejoindre l'autoroute Est. Cette U430 s'inscrivait dans un ensemble : le boulevard urbain sud, le métro jusqu'à Saint Loup à l'époque, et une sortie d'autoroute à la hauteur d'Intermarché.

Cette voie sera donc, Monsieur le Président, comme je le soupçonne ainsi que de nombreux riverains, utilisée comme une voie de contournement, par les véhicules et non pas une voie de desserte qui était son premier rôle, une voie de contournement à partir du rond point Jean Perrin, pour éviter le difficile embouteillage de Florian.

Ce dossier mérite donc concertation et pas simplement une réunion d'information en mairie de secteur. Ce dossier est encore construit sans donner la priorité aux transports en commun. Il favorise uniquement la voiture.

Je vous vois souffler, mais enfin... Vous vous êtes engagé, Monsieur le Président dans le plan climat. Il n'est pas une opération que vous devez engager aujourd'hui sans vous inscrire dans la démarche du développement durable.

Le problème est que dans ce secteur et dans bien d'autres de cette ville, on a assisté à une urbanisation exacerbée depuis le début de votre mandature. Tout ce qui a été construit l'a été en dépit du bon sens, si bien que l'on met parfois trois quarts d'heure pour sortir de sa traverse ou de sa résidence.

Monsieur BENZI.- Prenez le vélo !

Madame BOET.- Il n'y a pas de vélo, là-bas, Monsieur Benzi.

Vous avez mis la charrue avant les bœufs. Vous laissez les promoteurs construire, bien souvent en dépit du bon sens et ensuite on réfléchit aux infrastructures en matière de transports, de déplacements et d'équipements publics.

Dans cette zone, et je conclurai par là, il faut recoudre ce que vous avez déchiré et ce n'est pas une mesure mais un ensemble de mesures qu'il faut pour répondre aux problèmes posés par votre urbanisation, je le précise, en concertation avec tous les acteurs

pour apporter une réponse la plus juste qui soit, une réponse qui préserve l'intérêt de tous et cette conception que vous avez aujourd'hui de la U430 n'est pas une réponse qui répond à l'intérêt de tous.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je ne sais pas ce que j'ai déchiré, mais vous, vous ne faites pas dans la dentelle. Le conseiller général du canton, M. Garnier pourrait peut-être répondre à la charmante Mme Boet.

Madame BOET.- C'est M. Olmeta le conseiller général.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mais lui aussi est conseiller général, il est au moins aussi actif que l'autre.

Monsieur GARNIER.- Merci Monsieur le Président, tout d'abord je pense que lorsque Mme Boet parle d'environnement, le principe de précaution devrait s'appliquer puisqu'elle a actuellement le parcours inverse des légumes du potager puisqu'elle passe du rouge au vert, ce qui en fait un organisme politiquement modifié donc, prudence, prudence.

(Applaudissements)

Il s'agit aujourd'hui de deux dossiers très importants pour éviter l'asphyxie des quartiers Est des 10^{ème} et 11^{ème} arrondissements. Ces dossiers font partie intégrante du grand Est et de l'ensemble des projets d'envergure permettant de sortir ces quartiers de l'abandon et de la torpeur dans lesquels on les a trouvés. D'ailleurs, les Marseillais ne se trompent pas puisque ce sont les quartiers dont la population a le plus augmenté. Je suis effectivement le conseiller général du canton voisin mais lorsque vous avez fait allusion, Madame Boet, au CICA qui a lieu effectivement sous la présidence de Guy Tessier en mairie d'arrondissement, ce CICA est une séance de concertation, c'est même la vocation de cette instance. La concertation a été faite et nous savons ce qu'est la démocratie participative, nous ne faisons pas qu'en parler.

Lors de cette séance du Conseil d'Initiative de la Consultation d'Arrondissement, la population, bien consciente de l'utilité, ne s'est pas opposée au projet, contrairement à ce que vous dites. Certains effectivement se sont inquiétés. Certains ont relayé des promesses du Conseil Général absent lors de cette séance et absent aujourd'hui également d'ailleurs sur une éventuelle couverture mais toujours pas d'engagement public. On en entend parler en catimini, sur le trottoir, en douce, en disant : « *il faudrait que..., on financerait...* ». Mais à l'heure actuelle et croyez bien que je scrute toutes les séances du Conseil Général, nous n'avons pas vu le moindre engagement ni la moindre promesse et dieu sait si nous en entendons.

Donc, effectivement, je pense qu'il faut aller vers ce projet-là. Nous sommes tout à fait satisfaits en mairie d'arrondissement de voir le projet de la U 430 et le projet de la bretelle d'autoroute qui, là aussi, désengorgera Saint Loup.

Je crois que le mieux est de laisser dire et de continuer à avancer.

(Applaudissements)

Monsieur TALAZAC.- Pour compléter ce que vient de dire excellemment le conseiller Didier Garnier, j'ajouterais un mot. Madame Boet, vous prétendez défendre l'intérêt général mais vous défendez en fait des intérêts particuliers et vous essayez de faire cela en période électorale ce qui est scandaleux. Vous écoutez les plaintes de quelques riverains qui personnellement sont gênés par une modification que l'on crée et vous défendez cela aux dépens de l'intérêt général qui est de créer cette voie dont l'évidence va de soi. Lorsqu'on regarde une carte, il y a un carré dont trois côtés existent, nous créons le quatrième côté. Excusez-nous, nous n'avons pas inventé la quadrature du cercle, nous ne sommes pas des génies, mais nous savons quand même apporter un quatrième côté à un carré. L'intérêt général de cette voie est absolument évident.

S'agissant de la concertation, Guy Tessier a été exemplaire. J'ai assisté moi-même à deux séances de concertation qui n'étaient rien à côté de ce qu'avait déjà fait Guy Tessier avec tous les riverains du secteur. Donc la concertation a été exemplaire. Elle a eu lieu.

Quant à l'enquête publique et les conséquences sur l'environnement, nous avons parfaitement intégré les conséquences de l'enquête publique dans ce rapport puisqu'elle demandait simplement deux choses : d'une part des plateaux surélevés qui correspondent au surcoût qui est demandé ici et deuxièmement à ce que l'éclairage public soit également amélioré.

Enfin, s'agissant de l'environnement, nous avons le souci de l'environnement puisque un surcoût important est fait suite à un travail de Robert Assante pour premièrement améliorer encore la desserte pluviale et la sécurité des habitants et deuxièmement diminuer les nuisances phoniques avec les riverains en donnant une subvention pour pouvoir réaliser les travaux. Nous sommes exemplaires sur ce dossier.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention de Mmes Boet, Ledret, Ortiz, Palloix et de MM. Benassi, Bret, Dufour, Dutoit, Pellicani et Ruzé

VOI 002-17/12/07 CC - Bretelle de sortie A50 à St Loup à Marseille (10ème arrdt) - Etudes préalables - Affectation d'une Autorisation de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Nous allons enfin pouvoir sortir vers le quartier Saint Loup. C'est rapport très important. Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOI 003-17/12/07 CC - Aménagement de la place des Marseillaises à Marseille (1er arrdt) - Affectation d'une Autorisation de Programme.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOI 004-17/12/07 CC - Réalisation de la Voie U430 à Marseille (10ème arrdt) - Liaison entre le giratoire Audoli et la traverse Chantepedrix - Déclaration de projet.

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention de Mmes Boet, Ledret, Ortiz, Palloix et de MM. Benassi, Bret, Dufour, Dutoit, Pellicani et Ruzé

VOI 005-17/12/07 CC - Projet de reclassement de la route nationale 8 dans la voirie communautaire du P.R. 15+180 au P.R. 18+435 et du P.R. 34+000 au P.R. 40+770

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOI 007-17/12/07 CC – Gratuité des sanitaires publics nouvellement installés sur la commune de Marseille à compter de janvier 2008

Monsieur TALAZAC.- Nous faisons la gratuité dans un but d'hygiène publique sur la totalité de la Communauté Urbaine. Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

VOI 008-17/12/07 CC – Tarifs applicables aux droits de voirie et de stationnement sur le territoire de la Ville de Marseille pour l'année 2008

Monsieur TALAZAC.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

TRANSPORTS

TRA 001-17/12/07 CC - Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation du réseau de tramway communautaire situé sur le territoire de la Ville de Marseille - Rapport d'activité annuel 2006 du délégataire

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur MICHEL.- Monsieur le Président, je vais vous remettre cette récompense. Je voudrais que l'on mette un coup de projecteur en arrière. Si vous venez d'obtenir le Grand Prix de l'Aménagement Urbain qui a été attribué à Marseille en matière de transports collectifs, et si à l'époque, vous aviez eu comme principale motivation, comme tout le monde en matière de transports collectifs, le déplacement d'un grand volume de personnes dans une logique de développement durable (c'est un élément du PDU), vous avez été suffisamment visionnaire pour faire en réalité de ce projet, un deuxième objectif qui était de requalifier la ville, de réaménager l'espace urbain.

Il fallait partager l'espace public et reconquérir le centre ville.

(M. le Président et M. Muselier reçoivent le trophée du Grand Prix de l'Aménagement Urbain.)

Une voix.- Il faut faire une photo.

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela mériterait plus que les interventions stupides que l'on a entendues ce matin, qui elles, ont été et seront télévisées.

Monsieur MICHEL.- Vous avez construit votre projet, non pas pour que l'homme soit un élément mais pour qu'il soit au cœur de ce dispositif. Avec le tramway, en requalifiant les voies, et de façade en façade, vous nous avez permis de redécouvrir Marseille. Nous avons réveillé cette ville, notre patrimoine architectural et urbain. Nous avons recréé des grands axes, redonné vie aux grands îlots que sont Chave, Longchamp et bientôt nous ferons Pierre Puget et République.

C'est quelque chose d'extraordinaire et il faut vous féliciter d'avoir eu cette vision que l'on pouvait faire du transport collectif et de l'aménagement urbain ensemble. C'est cela faire concrètement de la politique, c'est autre chose que faire des polémiques stériles.

Je me suis permis, lors de la réception de ce trophée de rappeler que sur 800 millions d'euros, 3% étaient donnés par la collectivité partenaire, le Département, et à peine plus de la part de la Région. Tout le monde croyait qu'il s'agissait d'une galéjade. Personne ne m'a pris au sérieux, mais c'est bien vrai, ceux qui disent aimer cette ville ne sont pas ceux qui paient.

Je vous remercie, ainsi que l'ensemble des conseillers communautaires pour avoir eu cette vision-là. Je remercie également toutes les personnes qui ont travaillé sur ce projet, je pense notamment à M. Kuntzer, et toutes les personnes, les conducteurs d'engins, les ingénieurs etc. qui ont fait que ce chantier a été exemplaire et surtout tous les Marseillais qui ont subi les travaux et qui sont aujourd'hui satisfaits, ce qui entre parenthèses, Monsieur le Président Muselier, vous en enlève la paternité. Vous n'êtes plus le père du tramway car tous les Marseillais l'ont adopté. Et la première réussite du tramway est bien le succès qu'il connaît aujourd'hui qui est remarquable et qui vient avec ce prix, nous démontrer que l'on peut faire du transport et de l'aménagement mais pour cela il suffit d'avoir une vision d'avenir et ne pas céder à des polémiques stériles.

(Applaudissements)

Monsieur MUSELIER.- Merci Monsieur Michel. C'est quand même dans le palmarès du magazine *Ville et Transports*, le Grand Prix de l'Aménagement Urbain. Cela fait plaisir car au-delà du fait, comme vous l'avez souligné, que les Marseillais l'ont récupéré, on a pu voir dans quelle mesure nous avons été critiqués tout le long sur le choix du parcours, sur l'aménagement de l'espace. Etre reconnu par l'extérieur est plutôt positif. Je tiens à remercier la Commission Finances car nous avons pu mener ce projet en temps et heures.

Je tiens à saluer le Sénateur Maire et Président de la Communauté Urbaine car lorsqu'on nous avons proposé le métro et le tramway, je me souviens des discussions dans votre bureau où vous m'aviez dit : « *Vous allez ouvrir la ville en deux !* ». Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez témoignée car finalement, nous avons réussi à le faire. Les Marseillais ont beaucoup souffert car faire 12 kilomètres en centre ville avec un ensemble d'artères qui ont été bloquées pendant un peu moins de deux ans n'était pas aisé. Je tiens à remercier les Marseillais d'avoir supporté cela. Je crois qu'ils ont compris car au-delà de ça, il y a plus 6% de transports à la RTM. Il y a un effet positif puisque nous avons sur le métro près de 200 000 voyageurs par jour ; pour le tramway, 35 000 voyageurs par jour et pour le bus, 270 000 voyageurs par jour. Quant aux vélos, nous comptabilisons près de 3300 abonnés. Il y a vraiment un grand succès des transports dans cette ville.

C'est un prix très sympathique, merci Monsieur Michel de nous l'avoir apporté.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention du Groupe Communistes et Partenaires

TRA 002-17/12/07 CC - Délégation de service public de l'exploitation du service de transport des personnes handicapées à mobilité réduite sur le périmètre de transport urbain de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole - Rapport d'activité annuel 2006 du délégataire

Monsieur MUSELIER.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention du Groupe Communistes et Partenaires

TRA 003-17/12/07 CC - Délégation de service public de l'exploitation du service de Transport public collectif de voyageurs sur les communes de La Ciotat et Ceyreste - CIOTABUS - Rapport d'activité annuel 2006 du délégataire

Monsieur MUSELIER. - Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention du Groupe Communistes et Partenaires

TRA 004-17/12/07 CC - Délégation de service public relatif à l'exploitation de la desserte maritime de l'archipel du Frioul - Rapport d'activité annuel 2006 du délégataire

Monsieur MUSELIER. - Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention du Groupe Communistes et Partenaires

TRA 005-17/12/07 CC - Délégation de service public pour l'exploitation des parcs de stationnement ARVIEUX et ESPERCIEUX à Marseille - Autorisation de subdélégation partielle de l'exploitation à la société Q-PARK Services

Monsieur MUSELIER. - Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

TRA 006-17/12/07 CC - Opération Tramway - Approbation d'une convention avec la Direction des Services Fiscaux des Bouches du Rhône en vue de la réalisation de travaux sur l'immeuble sis au 3 Place Sadi Carnot à Marseille

Monsieur MUSELIER. - Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

PORTS DE PLAISANCE - PORTS DE COMMERCE - AÉROPORT

Monsieur LE PRESIDENT. - Cela vous a peut-être échappé, mais j'ai remis samedi dernier à M. Piccirillo devant 1000 personnes à Saint-Victoret la légion d'honneur, c'est autre chose qu'un prix.

(Applaudissements)

Vous n'arriverez pas à nous diviser les uns et les autres. Votre voisine a longtemps espéré que je n'arriverai pas à me mettre d'accord avec M. Teissier, mais nous sommes toujours d'accord, même si l'expression est libre Madame Boet. Vous avez appartenu à un parti où l'expression était conditionnée. A Droite elle est toujours libre et le vote aussi.

POR 001-17/12/07 CC - Plan de gestion des déchets portuaires

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LAFITE.- Monsieur le Président, mes chers collègues, permettez moi d'intervenir sur un rapport voté ce matin en bureau qui a pour objet l'Approbation d'une occupation temporaire concédée par le Port Autonome à notre Communauté Urbaine nous donnant la possibilité d'utiliser, pour un an reconductible, les consignes sanitaires afin d'y implanter la capitainerie du Vieux Port de Marseille.

Tout d'abord et rapidement un rappel historique pour fixer les esprits et ensuite la question de fond posée par cette AOT.

Quand on parle des consignes sanitaires qui se trouvent à l'entrée du Vieux Port de Marseille, côté Nord, sous le fort Saint Jean et la Tour du Roy René, il convient de distinguer deux consignes.

La première, bâtiment historique, a été construite au début du 18^{ème} siècle. Elle était destinée à l'administration sanitaire du port. C'est dans ce bâtiment que les capitaines de vaisseaux marchands venaient déposer leur rôle et certifier le bon état de santé de leurs équipages. On peut remarquer ici que ces contrôles et ces précautions n'ont pas suffi à empêcher l'entrée du «Grand Saint Antoine » qui provoqua la grande peste de 1720.

En 2020, nous allons commémorer le tricentenaire de cet événement douloureux.

Actuellement, ce premier bâtiment sert, depuis les années 1980, au Port Autonome qui a aménagé un club house destiné aux rencontres avec des armateurs ou des chargeurs important du PAM.

Le second bâtiment, construit à l'identique au 19^{ème} siècle est celui qui nous intéresse. Car si une partie est occupée par l'Administration des Douanes, la seconde nous est concédée par le Port Autonome pour la capitainerie. Voilà pour l'historique.

En ce qui concerne le fond, cette implantation a plusieurs aspects. C'est tout d'abord un premier pas de l'appropriation des lieux pour y installer l'administration de la plaisance sur le plan d'eau. A terme, et après négociations, c'est l'ensemble des consignes qui nous souhaitons récupérer pour en faire une capitainerie digne du premier pôle nautique européen que nous souhaitons tous.

Sous l'impulsion du Président Jean-Claude Gaudin, du Président de la Commission des Ports Claude Piccirillo, des services de notre Communauté Urbaine dirigés dans ce domaine particulier par Pierre Mazzella et Stéphane Marcie et enfin de vous toutes et de vous tous, mes chers collègues, le moins que l'on puisse dire c'est que nous n'avons pas chômé.

Il y a sept ans le chantier de réparation navale de haute plaisance en était à ses balbutiements à La Ciotat.

Il y a sept ans le Groupement des Armateurs Côtiers sévissait toujours sur le Vieux Port.

Il y a sept ans la réglementation de nos pannes était anarchique.

Il y a sept ans le Salon Nautique n'existait même pas.

Sans parler des trois DSP que nous avons menées à bien.

Pour ne citer que ces points forts.

Lorsque la Société Nautique reçoit, comme en septembre dernier, les commodores des trente yachts-clubs les plus anciens et les plus prestigieux du monde

comme celui de Cowes, de Durban, de Hongkong ou de Kiel représentants 16 nationalités, il nous paraît essentiel de les recevoir dignement.

Cette capitainerie peut y contribuer.

De plus, l'évolution rapide et importante du monde maritime :

Que ce soit les pôles de compétitivités comme « PEGASE » ou le pôle « MER » que nous devrions mener à bien avec nos amis bretons ; que ce soit l'économie de la plaisance et de la pêche ; que ce soit la mondialisation des échanges et la réforme des ports ; cette évolution du monde maritime est suivie attentivement par tous les acteurs de ce secteur qui sont venus le dire la semaine dernière à Marseille.

Enfin, si notre avenir à tous passe par la mer, n'oublions pas également que le transport maritime avec ses navires marchands, ainsi que les sports nautiques dans leur ensemble, sont générateurs de dizaines de milliers d'emplois pour nos concitoyens.

Et les prémices de l'extension du port de plaisance de l'Estaque que nous allons voter dans un instant va dans le même sens.

Cette capitainerie nouvelle fait donc partie d'un tout cohérent. C'est une petite pierre en investissement mais un gros diamant si nous voulons faire de Marseille et de sa Communauté Urbaine la Capitale Euroméditerranéenne de Plaisance.

Je vous remercie.

(Applaudissements)

Monsieur PICCIRILLO.- Monsieur le Président, je voudrais, en cette fin de mandature, remercier à mon tour tous les acteurs du nautisme, les employés de la Communauté Urbaine et tous les élus, toutes tendances confondues, qui ont fait de cette Commission, une commission par excellence. Je voudrais les remercier du fond du cœur. Nous avons fait du bon travail avec toutes les associations. Je tenais à le souligner car ce n'était pas facile.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

POR 002-17/12/07 CC - Transport de véhicules sur l'archipel du Frioul - Approbation des tarifs 2008

Monsieur PICCIRILLO.- On augmente de 1.3%. Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Communistes et Partenaires

POR 003-17/12/07 CC - Redevances d'occupation du domaine public maritime des ports de la Communauté Urbaine et prestations annexes - Tarifs 2008

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

POR 004-17/12/07 CC - Création du "port de l'Estaque" en rade Nord Marseille - Lancement d'études préalables en vue de l'élaboration d'un programme opérationnel

Monsieur PICCIRILLO.- Avis favorable unanime de la Commission.

Madame CAPPEZZA-MINASSIAN- Monsieur le Président, chers collègues, nous n'avons aucune raison de ne pas être favorable au projet de création du port de l'Estaque. Marseille et plus largement l'ensemble de notre agglomération dispose d'un potentiel exceptionnel de développement de la plaisance. Offrir de nouveaux postes à flot à Marseille, en rade Nord, est un objectif que nous partageons. Sur les principes, nous sommes donc d'accord.

Je dois dire que pour le reste c'est le grand flou.

Votre administration, Monsieur le Président, n'a pas répondu à notre demande de communication de l'étude juridique et financière qui a été réalisée sur la création de ce port.

Avant de se prononcer sur la poursuite des études, connaître le résultat de la précédente étude ne me semble pas inutile.

La délibération, telle qu'elle nous est soumise aujourd'hui, a été remise sur table en Commission, ce qui n'a pas permis une étude sérieuse. Car, au-delà du principe de création d'un port en rade nord, il faut se poser les questions pratiques de la réussite d'un tel projet, les questions de son insertion dans le quartier de l'Estaque, les questions de ses conséquences sur la vie du quartier de l'Estaque.

Car par exemple créer 2 000 anneaux a forcément des conséquences sur le trafic des véhicules dans le quartier. Comment accède-t-on au port ? Où seront situés les parkings ? Ne doit-on pas créer une desserte spécifique en transport en commun ? Si oui, comment ?

Notre projet sera réalisé sur une emprise du Port Autonome. Est-ce réellement notre projet ? Comment va-t-il s'articuler avec le projet de développement du port de la Lave par le Port Autonome ? Ils peuvent aussi bien être complémentaires que concurrents.

Par ailleurs, l'avant-projet que nous devons voter aujourd'hui soulève d'autres questions. Il est écrit qu'il existe un risque de conflit marine marchande / plaisance. Quelle est la nature de ce risque ? Il est également écrit que l'utilisation et la vocation du domaine public maritime va évoluer. Quel est le sens précis de cette phrase ?

Enfin, nous voudrions obtenir une précision fondamentale : quelle sera la place des habitants de l'Estaque dans ce projet ? Ces anneaux aussi importants soient-ils sur le plan économique, ne peuvent bouter hors de leur quartier, les Estaquéens.

Nous avons notamment, deux grands clubs de qualité, le C.A.M. et les Joutes Provençales, qui abattent un travail remarquable et indispensable d'animations sportives. Quelle sera leur situation après l'installation de ces anneaux ? Aurons-nous la garantie que les « petits » plaisanciers de l'Estaque resteront prioritaires dans leur obtention ?

Vous le constatez, le projet suscite de nombreuses questions.

Nous sommes prêts à voter favorablement sur ce projet de délibération, dès lors que les réponses à ces questions seront apportées et particulièrement que l'administration communautaire s'engage à communiquer l'étude que nous lui avons déjà demandée par deux fois.

Dans la négative, mon Groupe ne participera pas au vote.

Je vous remercie de votre attention.

Monsieur LE PRESIDENT.- S'ils ne votent pas, les élus du secteur auront un peu moins de places réservées aux gens de l'Estaque. S'ils votent, je me suis engagé avec

M. Dutoit. Si vous ne votez pas, il n'y a pas de raison qu'après vous fassiez des cadeaux et disiez que c'est vous qui les avez demandés.

Monsieur DUTOIT.- Monsieur le Président vous me provoquez.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je ne vous provoque pas, je vous conforte !

Monsieur DUTOIT.- Je vais redire ici la position qui était la mienne et dont nous avons déjà discuté ici concernant l'avenir de l'Estaque et particulièrement ce nouveau port éventuel.

Tout d'abord, je tiens à le redire ici clairement et je l'avais dit à M. Piccirillo : rien ne se fera in fine sur l'Estaque sans que l'ensemble de la population et particulièrement les premiers intéressés, les plaisanciers, les sportifs etc. ne soient totalement associés à ce projet en amont et bien sûr en aval, si la décision définitive est prise un jour. C'est la première question.

La deuxième question est qu'il nous faut avoir une vision globale du développement de ce secteur car on ne peut pas imaginer une extension du nombre d'anneaux sans que nous ayons une lisibilité plus forte sur l'accessibilité à ce secteur, une lisibilité plus forte sur les terrains attenants, y compris aux friches industrielles de l'Estaque qui sont polluées et doivent subir une dépollution. Je sais que beaucoup envisagent des choses sur ces terrains mais que rien n'est possible à ce jour puisqu'il y a pollution et sans que nous envisagions une harmonisation avec l'habitat actuel de l'Estaque, sans que nous envisagions aussi le développement des transports collectifs par voie ferrée ou par voie maritime notamment avec des navettes maritimes que nous pourrions développer à partir de l'Estaque.

Tout cela est important car nous ne devons pas avoir une conception de l'extension des ports et des anneaux sans une conception globale, je l'ai déjà dit à M. Piccirillo.

Quant aux anneaux eux-mêmes, vous vous êtes engagés vous même, Monsieur le Président, en tant que Maire de Marseille et nous avons fortement fait pression pour que cela soit le cas, afin que les anneaux ne soient pas réservés à des grands yachts mais particulièrement aux Marseillaises et aux Marseillais qui sont en demande aujourd'hui afin d'obtenir les anneaux qu'ils ne peuvent pas obtenir sur les bassins de Marseille actuellement.

Nous ne sommes pas opposés au principe, je le répète, mais nous sommes très favorables à ce que cela se fasse dans la plus totale concertation. Ce rapport nous propose simplement de lancer des études. En l'état actuel de la situation, nous nous abstiendrons sur ce rapport.

Monsieur PICCIRILLO.- Je répondrai à Mme Minassian en lui disant que le rapport a bien été adressé à M. Bernardi. De ce côté, la transparence est de mise. D'autre part, en ce qui concerne les habitants de l'Estaque, nous avons autant de préoccupation que vous pour le bien-être des habitants de l'Estaque.

Pour exemple, nos 8600 anneaux, il n'y a pas de souci particulier puisque si vous étiez venu samedi à Saint-Victoret, il y avait tous les Présidents des 24 ports de la Communauté Urbaine, ce qui veut dire qu'il y a un consensus et même amitié entre la Communauté Urbaine et les acteurs du nautisme. Bien entendu cette délibération a pour objet d'affiner le montage juridique et financier, car les coûts ne sont pas totalement figés. Cette délibération aura pour but de faire l'étude qui sera soumise à l'Assemblée. J'ajoute que le Port Autonome a demandé une modification du dessin du projet. Il sera soumis à la Grande Commission du Nautisme. La transparence est de mise tout comme la concertation et nous ferons avec l'Estaque comme nous l'avons fait avec les 24 ports.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

Abstention du Groupe Communistes et Partenaires

Le Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté ne participe pas au vote

Monsieur TEISSEIRE.- Monsieur le Président, je suis de Cassis. C'est une « *ville marine* » comme dit Mistral, « *clé de France* ». N'exagérons rien, mais nous voulons tout simplement participer à ce grand travail des ports de la Communauté Urbaine.

Depuis quelques années, à la demande du Conseil Général, la Ville de Cassis a pris la délégation de service public pour gérer. C'est, en quelque sorte, l'explication sur la nouvelle gouvernance des AOT comme vous l'avez connue à Marseille.

Pendant cinq ans, nous avons fait en sorte d'expliquer cela. Nous avons essayé les plâtres d'explications qui n'étaient pas faciles. Nous avons même géré avant cela des problèmes qui ne relevaient pas et qui ne relèveront pas du délégataire, c'est-à-dire que lorsqu'il y a eu la panique des bateaux de promenade qui ont brûlé et explosé dans le port de Cassis, ce n'est pas le Conseil Général, ni qui que ce soit, c'est le Maire de Cassis qui a dû se débrouiller pour faire déplacer les bateaux d'un quai sur un autre pour pouvoir assurer la sécurité des biens et des personnes dans le port de Cassis. Comme quoi, Monsieur le Président, il ne s'agit pas de déléguer un service public, il s'agit aussi de se souvenir qu'un Maire dans sa commune a la responsabilité de la police administrative et même s'il n'est pas délégataire, c'est lui qui est responsable de la sécurité incendie et de beaucoup d'autres choses et notamment de la circulation sur les quais.

Donc, Monsieur le Président je pense que l'on vient d'assister à une nouvelle délégation de service public car la nôtre arrive à expiration à la fin décembre. Pour cette délégation de service public, le Conseil Général a choisi dans le cadre de cette procédure, le seul candidat privé qui se présentait et a choisi d'écarter la collectivité publique.

Premièrement, Monsieur le Président, la Ville de Cassis ne peut pas accepter une telle situation, il est impensable que la gestion du domaine public et du service public portuaire soit confiée au premier client du port de Cassis. On ne peut pas être juge et partie.

Deuxièmement, nous avons attaqué devant le Conseil d'Etat cette délibération et M. Le Président, mes chers collègues, je voudrais vous dire que c'est une demande unanime des usagers, des associations nautiques du port de Cassis et même une demande du Conseil Municipal qui, sur un point n'était pas tout à fait d'accord. Mais en tout cas, ils vous demandent Monsieur le Président d'intervenir auprès du Préfet pour appuyer la demande que nous lui avons adressée de requalifier le port de Cassis en port de plaisance conformément à la loi d'août 2005 et que ce port soit dorénavant géré par la Communauté Urbaine.

(Applaudissements)

Monsieur LE PRESIDENT.- Je dis à M. Teisseire, sous le contrôle du Président Piccirillo que ça n'est pas pour avoir un port supplémentaire à gérer, nous en avons déjà 24, mais c'est la procédure qui nous choque. Donner une délégation de service public au premier client du port de Cassis, je me demande ce que cela cache. Et par conséquent, les Maires de la Communauté Urbaine sont solidaires avec la demande du Maire de Cassis. Je la transmettrai moi-même avec insistance au Préfet. On ne peut pas nous demander de respecter toujours les règles et les lois de la République. On ne peut pas nous demander tout le temps d'être sous le contrôle de la Chambre Régionale des Comptes et ne pas avoir toutes les explications par ailleurs lorsque d'autres attitudes se font jour. Nous sommes solidaires avec la demande du Maire de Cassis.

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

HAP 001 - 17/12/07 CC – Grand Projet de Ville Marseille-Septèmes – Mise en œuvre de la charte locale d’insertion en application des conventions de rénovation urbaine passées avec l’Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d’opposition ?

(Le rapport est adopté à l’unanimité)

HAP 002 - 17/12/07 CC – Délégation de compétence en matière d’attribution des aides publiques en faveur de l’habitat – Approbation d’une convention avec l’Union d’Économie Sociale pour le Logement (UESL)

Madame SERVANT.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d’opposition ?

(Le rapport est adopté à l’unanimité)

PROTECTION ET SECURITE DES ESPACES COMMUNAUTAIRES

PEC 001-17/12/07 CC - Approbation du tarif des concessions funéraires applicables au cimetière communautaire d'Ensuès la Redonne.

Monsieur BENZI.- Cette délibération fixe les tarifs du premier cimetière communautaire que nous construisons à Ensues-la-Redonne.

Avis favorable unanime de la Commission

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d’opposition ?

(Le rapport est adopté à l’unanimité)

AMENAGEMENT DE L’ESPACE COMMUNAUTAIRE – URBANISME

URB 001-17/12/07 CC — Avis sur la remise en état des futures zones d’exploitation de la carrière de l’Escargot à Roquefort-la-Bédoule

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d’opposition ?

(Le rapport est adopté à l’unanimité)

URB 002-17/12/07 CC – Secteur des Gonagues à Allauch — Approbation d’un programme d’ensemble à vocation d’habitat.

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d’opposition ?

(Le rapport est adopté à l’unanimité)

M. Jacquier ne participe pas au vote

URB 003-17/12/07 CC – Opération d’Intérêt National Euroméditerranée — Zone d’Aménagement Concerté Cité de la Méditerranée — Accord de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur le programme des équipements publics

Monsieur VALLETTE. - Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur MARI. - Monsieur le Président, chers collègues, c'est la 3^{ème} fois que le programme des équipements publics de la ZAC cité de la Méditerranée nous est présenté en Conseil.

Les deux premières fois, nous avons voté contre.

Pourquoi, la raison en est simple :

Le programme des équipements publics présentés ne comprenait pas tous les équipements publics qui avaient pourtant été jugés nécessaires pour répondre aux attentes de la population qui s'installera sur le secteur. Il s'agissait pour nous de reculs en matière de construction de places en crèche, d'une école et d'un parc de stationnement pour ne parler que de l'essentiel.

Vous aviez alors répondu, Monsieur le Président, je cite :

« Quand nous revoyons certains projets, nous les revoyons à la baisse et alors ? »

Vous aviez ensuite ajouté qu'il y aurait des équipements publics, je cite : *« au fur et à mesure qu'ils seront indispensables »*.

C'est vrai, ces équipements ne sont pas indispensables, ils ne sont que nécessaires. Nécessaires à une certaine cohésion sociale et à une certaine qualité de vie.

C'est bien là tout ce qui nous sépare et qui fera l'enjeu des prochaines échéances électorales :

Vous ne souhaitez faire que l'indispensable.

Pour notre part, nous souhaitons faire le nécessaire.

En ce qui concerne les compétences communautaires, le programme des équipements publics est en recul en matière de stationnement public. Il était prévu au moins deux parcs de stationnement pour un total de 1 400 places. Désormais, il ne s'agit plus que d'un seul parc d'au moins 750 places au J4.

Lors des Conseils de juin et octobre derniers, nous avons voté des rapports qui faisaient état d'un nombre de places dans ce parc de stationnement, non plus de 750 mais de 700 places. Les mois qui passent réduisent les équipements publics comme une peau de chagrin.

Sur ce dossier, comme sur beaucoup d'autres, les ambitions sont revues à la baisse, toujours à la baisse.

La modification du programme afin d'intégrer le regroupement de 2 hôpitaux, ne modifie pas cette appréciation. Notre Groupe votera contre cette délibération.

Je vous remercie pour votre attention.

Monsieur LE PRESIDENT. - Monsieur Mari, c'est bien dommage, car arriver à faire fusionner deux hôpitaux, l'hôpital Ambroise Paré et l'hôpital Desbief, n'est pas quelque chose de facile. C'est un notaire qui, bénévolement, préside le Conseil d'administration de ces deux hôpitaux. C'est un de mes amis et je peux vous dire que cet homme consacre beaucoup de temps à la vie associative et caritative, en faveur des déshérités et des malades. Avec le Président d'Euroméditerranée, les choses sont cadrées. Je ne sais pas s'il faut 1000 places de parking ou 750. Simplement, c'est une opération très importante qui en plus dégagera l'actuel hôpital Ambroise Paré et le Président Philippe Girard discute avec Renaud Muselier pour savoir ce que l'on mettra à la place d'Ambroise Paré ou à quoi il servira. C'est quelque chose d'important qui ne se fait pas d'un coup de baguette magique. Cela prend du temps, il faut négocier, il faut que tout soit en règle et nous progressons. Nul

doute que nous tiendrons compte ultérieurement des observations que vous formulez. Vous ne voulez pas voter, cela ne me fait rien.

Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre du Groupe Socialiste, Vert, Radical, Citoyen et Apparenté

URB 004-17/12/07 CC — Approbation du principe de mise en œuvre d'actions en faveur du maintien d'une agriculture durable sur le territoire communautaire.

Monsieur VALLETTE. - Avis favorable de la Commission.

On a parlé du SCOT dans le développement économique avec Jean-Louis Tourret. L'autre pendant de notre action est aussi la protection et avec Robert Assante, nous travaillons tous les trois à la préparation du SCOT. Je voudrais que ce rapport ne passe pas inaperçu car c'est dans ce cadre que nous essayons de maintenir l'agriculture sur notre territoire. Les terrains agricoles font partie de la protection et il y a un axe qui est basé sur le domaine foncier et le deuxième axe est orienté dans le domaine purement économique sur le fait de pouvoir faire vivre ce territoire. Nous sommes très heureux de vous présenter ce rapport aujourd'hui.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

URB 005-17/12/07 CC — Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Marseille — Engagement de la procédure de modification n°17.

Monsieur VALLETTE. - Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

URB 006-17/12/07 CC — Plan Local d'Urbanisme de Septèmes-les-Vallons — Approbation de la révision

Monsieur VALLETTE. - Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

URB 007-17/12/07 CC — Plan Local d'Urbanisme de Carnoux-en-Provence – Engagement de la procédure de modification n°6

Monsieur VALLETTE. - Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

URB 008-17/12/07 CC — Exercice du Droit de Préemption sur la commune de Septèmes-les-Vallons.

Monsieur VALLETTE. - Avis favorable unanime de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à l'unanimité)

**URB 009-17/12/07 CC — Plan Local d'urbanisme de la Ville de Marseille —
Approbation de la modification du Plan d'Aménagement de Zone de la Zone
d'Aménagement Concerté de Château Gombert à Marseille – 13^{ème} arrdt**

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre de Mmes Boet, Ledret, Ortiz, Palloix et de MM. Benassi, Bret,
Dufour, Dutoit, Pellicani et Ruzé

**URB 010-17/12/07 CC – Secteur des Parankes – La Claire à Marseille 13^{ème}
arrdt – Approbation d'un Programme d'aménagement d'Ensemble à Vocation
d'habitat.**

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre de Mmes Boet, Ledret, Ortiz, Palloix et de MM. Benassi, Bret,
Dufour, Dutoit, Pellicani et Ruzé

**URB 011-17/12/07 CC — Plan Local d'urbanisme de la Ville de Marseille -
Approbation de la modification n°15**

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre de Mmes Boet, Ledret, Ortiz, Palloix et de MM. Benassi, Bret,
Dufour, Dutoit, Pellicani et Ruzé

**URB 012-17/12/07 CC — Projet de réalisation d'une opération de logements
sur le site Bel Air — Traverse Gibraltar à Marseille (14^{ème} arrdt) — Engagement de la
concertation sur la procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de
Marseille.**

Monsieur VALLETTE.- Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre de Mmes Boet, Ledret, Ortiz, Palloix et de MM. Benassi, Bret,
Dufour, Dutoit, Pellicani et Ruzé

**URB 013-17/12/07 CC — Projet de relocalisation de l'Association Provence
Alzheimer sur un terrain situé traverse de la Seigneurie à Marseille — Lancement de la**

concertation sur la procédure de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de Marseille

Monsieur VALLETTE. - Avis favorable de la Commission.

Monsieur LE PRESIDENT. - Je mets aux voix. Pas d'opposition ?

(Le rapport est adopté à la majorité)

Vote contre de Mmes Boet, Ledret, Ortiz, Palloix et de MM. Benassi, Bret,
Dufour, Dutoit, Pellicani et Ruzé

Bonnes fêtes de Noël mes chers collègues.

(La séance est levée à 13 heures 10).

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Conseil de Communauté

Procès Verbal de la séance du 17 Décembre 2007

**La séance est ouverte à 09 H 30
sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude GAUDIN,
Maire de Marseille, Vice-Président du Sénat,
Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole**